

La Saint-Jean-Baptiste

INSTRUISSONS-NOUS.

L'Eglise catholique a célébré, dimanche, la fête religieuse du patron des Canadiens-français et, dans quelques localités, on a célébré également la fête civile de notre nationalité.

La célébration d'aujourd'hui consista donc principalement, à Montréal du moins, en une collecte publique des souscriptions des passants au fond de la Pensée Française.

Ce que le 24 juin perdra ainsi en pittoresque, il le gagnera en résultats pratiques et nous sommes de ceux qui ne regretteront pas trop l'omission des discours trop souvent ampoulés et presque toujours sans effet moral sur la foule, où étaient célébrées les vertus de nos ancêtres et la gloire de notre génération.

Il ne serait pas bon, cependant, de laisser passer cette date sans rappeler que nous avons une mission morale à remplir sur ce continent, celle d'y perpétuer les traditions, les idéals et la mentalité que nos ancêtres nous ont apportés de France.

C'est, semble-t-il, notre destinée de greffer la mentalité française sur le tronc de la jeune nationalité qui s'élaboré en notre siècle dans notre pays, avec tant d'éléments divers.

Pour y arriver, il faut que nous soyons assez influents pour l'imposer et cette influence, ce n'est pas seulement à notre nombre que nous pourrions la devoir, mais plutôt à nos qualités morales et civiques, et à notre force économique.

La province de Québec a longtemps été l'une des moins instruites, dans sa masse, des provinces de la Confédération. Secondons les efforts du gouvernement de Sir Lomer Gouin pour nous tirer de cette infériorité. Appliquons-nous à faire apprécier la nécessité de l'instruction pour tout peuple qui veut vivre; et faisons disparaître des prochains recensements la proportion anormale d'illettrés que les précédents nous attribuent.

Tout en donnant généreusement au fonds de la Pensée Française, qui aidera nos compatriotes des autres provinces à enseigner le français à leurs enfants, n'oublions pas que, chez nous, nous avons aussi beaucoup à faire. Que notre résolution, en ce jour de fête nationale, soit de faire tout ce que nous pourrions, par la parole et par l'exemple, pour que l'instruction primaire se répande mieux dans nos campagnes, pour que les commissions scolaires rurales comprennent mieux leur devoir, paient mieux leurs institutrices et assurent ainsi un enseignement plus efficace.

Car c'est bien là la première résolution à prendre en ce jour : Instruisons-nous !

Dans les Balkans

LA SITUATION

Pour comprendre la situation actuelle entre les ex-alliés des Balkans, il faut remonter à l'époque qui a précédé immédiatement la guerre.

Les quatre Etats : la Bulgarie, la Serbie, la Grèce et le Monténégro ont conclu entre eux une alliance offensive contre la Turquie et ont préalablement convenu du partage des territoires à conquérir sur l'ennemi.

Ce partage a été fait, on peut le présumer, d'après le caractère ethnologique de la population de ces territoires et, probablement aussi, d'après leur situation géographique.

La guerre est déclarée; les quatre Etats alliés entrent en campagne. A la Bulgarie échoit la tâche de faire face à la principale armée turque, à celle qui pouvait se ravitailler et se renforcer indéfiniment par Constantinople, restant toujours reliée à la capitale. Elle a brillamment accompli sa tâche, subissant de lourdes pertes.

Mais elle a dû concentrer toutes ses forces sur la ligne Andrinople-Constantinople, et n'a pu en détacher quelques corps que pour empêcher les débarquements des troupes turques d'Asie par la mer de Marmara.

Pendant ce temps, la Serbie, au Nord; le Monténégro à l'Ouest, et la Grèce au Sud, faisaient campagne contre trois corps d'armée turcs, isolés de leur base et réduits à leurs seules ressources.

Ils en vinrent à bout, après de sanglants combats et finirent par s'emparer des trois forteresses autour desquelles ces trois corps manœuvraient : Monastir, Janina et Scutari.

Ce n'est qu'après la prise de Monastir que la Serbie détacha des troupes pour aider la Bulgarie à réduire Andrinople.

Entre temps, Serbes et Grecs avaient occupé tout le pays abandonné par les Turcs; tandis que la Bul-

garie n'occupait que le vilayet d'Andrinople et la presqu'île de Gallipoli. C'est alors que, la paix ayant été signée, les Serbes et les Grecs, au lieu de s'en tenir au partage convenu avant la guerre, ont émis la prétention de conserver tous les territoires occupés par leurs troupes.

Cette prétention est manifestement injuste; car, si on l'admettait, la Bulgarie, qui a, en fin de compte, gagné la partie pour les alliés, serait réduite à se contenter d'une fraction très réduite du territoire qui lui avait été attribué.

La Russie, dont la neutralité bienveillante a tant aidé les alliés, est en position, par son influence comme nation slave et par sa puissance militaire, d'exercer sur les ex-alliés une médiation efficace, pourvu que les grandes puissances lui laissent les mains libres.

Mais, comme nous l'avons dit l'autre jour, la Triple Alliance sent que les Etats des Balkans, s'ils étaient unis en confédération, suivant le projet "ante bellum", graviteraient naturellement vers la Triple Entente.

Et, ne pouvant plus espérer, les alliés faiblissent autrement, il entre dans son jeu d'attiser leurs présentes querelles. Aussi des dépêches récentes font-elles sentir la main de l'Autriche dans l'attitude intransigente de la Bulgarie.

Et c'est là le danger actuel. Si les grandes puissances finissaient, en désespoir de cause, par s'entendre, pour laisser les ex-alliés régler leurs querelles entre eux, ce ne serait que demi-mal. Mais il y a la possibilité que la Russie et l'Autriche soient entraînées à prendre parti et elles entraîneraient probablement avec elles leurs alliés.

C'est cette possibilité qui pèse encore une fois sur les bourses d'Europe et qui entraine la reprise des affaires.

lingolisme le baiser d'amourette que l'on sait.

Deux années se sont écoulées. Laurier — QUI VIEILLISSAIT — n'a jamais été plus vigoureux, plus éloquent, ni plus alerte.

L'on sait aujourd'hui qu'il a refusé deux fois — cet assouffissement d'honneur — d'être fait membre de la Chambre des Lords.

L'on sait également que ce jouisseur — féroce adorateur du veau d'or — vit modestement à Ottawa, faisant le bien sans bruit avec la dignité qui sied à son rang.

L'astre qui baissait à vue d'œil, remonte à vue d'œil. De fait, il n'a jamais baissé. Il n'a pas cessé un seul instant de briller. Ce sont les nuages de la calomnie qui l'obscurcissaient et voilà qu'ils se dissipent.

Laurier est resté ce qu'il était : l'homme de son temps et de son pays le sage défenseur de l'Unité Canadienne.

Mais, par contre, à quoi se résume l'œuvre des rêveurs qui annonçaient bruyamment au nom du mystérieux M. Monk, des temps meilleurs pour la religion et la patrie ?

Au Keewatin, Mgr Charlebois qui réclamait et qui réclame encore des écoles séparées, s'est heurté à un refus d'autant plus sec, qu'il était dicté par deux théologiens trop occupés à dissenter au profit de l'orangisme pour faire de la casuistique : le colonel Sam Hughes et le vénérable Dr Sproule.

Au Manitoba, Mgr Langevin attend encore cette justice intégrale que les deux comités Roblin et Rogers devaient lui apporter — si seulement cette infâme Laurier, ennemi du bien, était vaincu.

Au Keewatin comme au Manitoba, si l'on en croit les rumeurs, l'on accepterait aujourd'hui volontiers, le compromis de l'Alberta et de la Saskatchewan, compromis jugé si funeste en 1906, par ceux qui n'ont jamais eu à gouverner neuf provinces peuplées d'éléments hétérogènes ou à prendre contact avec les réalités de la vie.

Et puis, les illusions autonomistes propagées par nos idéologues, que sont-elles devenues ? Emportées par la tempête jingo qui souffle violemment sur notre pays, elles ont fait piteusement naufrage près du rocher de Gibraltar.

"PAS DE MARINE !" "PAS DE MILITARISME !" C'est bien là ce que disaient les apôtres du nationalisme, en levant les bras au ciel et en les agitant frénétiquement.

Eh bien ! Oh en sommes-nous avec le militarisme ? Depuis deux ans, nous avons un escadron qui préside au ministère de la Milice. Il a augmenté, en ce court espace de temps, de deux millions, le budget de la Milice. Il préche la conscription obligatoire, veut faire de chaque écolier un BOY SCOUT, invite nos volontaires à parfaire les cadres de l'armée régulière en vue de conflits européens. A l'entendre DEPARLER, le Canada devrait être un vaste camp armé.

Quant au Premier Ministre, M. Borden, sa réponse au geste de nos pacifistes va passer à l'histoire. A peine porté au pouvoir par les suffrages nationalistes — car sans eux, il serait en minorité — il franchit l'Atlantique et sollicite d'urgence la faveur de taxer le Canada de trente-cinq millions au profit de l'Armistice.

M. Churchill surpris de cette bonne aubaine remercie avec effusion cet insigne bienfaiteur du contribuable anglais et lui annonce que les trois dreadnoughts du Canada — construits dans les chantiers maritimes anglais — jetteront l'ancre à l'entrée de la Méditerranée avec cet autre dreadnought que d'arides proconsuls ont extorqué à la Malaisie.

A ce même M. Churchill, qui dispose de nous avec une révolante désinvolture, M. Borden a le soin d'annoncer que ce premier tribut n'est qu'un apéritif; qu'il a une politique navale permanente à formuler.

Ne cherchons pas à deviner ce que peut bien être cette politique permanente, puisque M. Borden — lié d'avance au régime du tribut — affirme que ni dans vingt-cinq ans ni dans cinquante ans, le Canada pourra construire de vaisseaux.

Le Sénat, heureusement, a fait échec au tribut d'urgence. Avant d'humecter leurs lèvres de l'apéritif Borden, nos Sénateurs ont exigé que le peuple qui paie la casse, ait au moins le privilège de voter le premier, la coupe d'apéritif.

Mr A. si le Sénat libéral eut tout simplement accepté le vœu de la Chambre populaire, l'autonomie canadienne sombrerait.

Toutefois la lutte entre jingoes et Canadiens est loin d'être terminée, car M. Borden annonce insolemment que le pays paiera quand même les trois dreadnoughts que l'amirauté fait construire.

Et voilà où nous en sommes avec les réverseries nationalistes. Nos agitateurs, en renversant Laurier, bâtissaient un gouvernement chimérique et rataient persuadés que l'application de leurs rêves régènerait le Canada.

Nous venons de toucher du doigt quelques-unes des réalités que les ré-

USTENSILES DE CUISINE

Achetez les meilleurs Ustensiles de Cuisine. Vous aurez ainsi la qualité et la durabilité. N'OUBLIEZ PAS USTENSILES DE QUALITE MEDIOCRE SONT QUELQUE PRIX QU'ILS SOIENT VENDUS.



COUTEAUX DE CUISINE, à partir de . . . 25c
POELES A GAZ, à partir de . . . 60c
POELES A PETROLE, à partir de . . . 60c
USTENSILES EMAILLES, à partir de . . . 35c
USTENSILES EN ALUMINIUM, à partir de . . . 30c
MOULINS A CAFE, à partir de . . . \$1.00
COUPE-POMMES-DE-TERRE, à partir de . . . 25c
APPAREILS A FAIRE LE PAIN, à partir de . . . \$2.50
BOITES A PAIN, à partir de . . . 25c

L. J. A. SURVEYER

QUINCAILLERIE
TELEPHONE, MAIN 1914. 52 BOULEVARD ST-LAURENT. 691 P

A vendre ou à échanger pour propriétés de rapports, 8 beaux terrains sur la rue Durocher, à Outremont, mesurant 25 x 112 chacun.

VRAI BARGAIN

S'adresser à
J. A. ROY, 92 Notre-Dame Est
Edifice "La Sauvegarde", Main 1318.
Le soir, 875A Durocher, St-L., 5825.

Morts au champ d'honneur

LES VICTIMES DU FEU.

Nos braves pompiers viennent d'ajouter quatre noms à la liste des membres de leur vaillante brigade morts au champ d'honneur.

La paix a ses héros et ses martyrs comme la guerre; et ceux qui ont donné leur vie, en combattant pour la conservation de nos biens contre un ennemi aussi terrible que l'incendie, tous ces obscurs héros qui, pour un maigre salaire, mettent chaque jour leur vie en danger pour nous défendre, nous et nos biens, méritent de notre part, aussi bien les survivants que les morts, un hommage ému et une marque adéquate de notre reconnaissance.

A ceux que la mort a frappés, dans l'exécution du devoir accepté et dans l'exercice d'un dévouement absolu que nous n'apprécions pas assez, nous devons un témoignage public de notre admiration et de notre respect. Les noms de John C. Forsythe, Patrick Hamill, John McDermott, Webster Molson devront désormais figurer en lettres d'or au martyrologe de la lutte de nos pompiers contre l'ennemi qui nous menace à chaque instant.

Nous avons confiance que nos représentants à l'administration municipale ont les relevants verront à ce que tous ceux qu'ils laissent derrière eux et dont l'existence dépendait d'eux, n'aient pas à souffrir matériellement de leur héroïsme dont nous profitons.

Et nous espérons aussi que notre administration municipale, dans ses relations avec le reste de nos pompiers, n'oubliera pas que ces braves soldats de la paix, s'ils n'ont pas péri comme leurs camarades, s'exposent chaque jour à subir le même sort.

Honneur soit aux morts et aux blessés, et reconnaissance — aussi pratique que possible — à ceux qui se sont exposés à être l'un ou l'autre.

Les cours d'élocution

LES PROGRES DE CET ART PARMI NOUS.

Nous nous réjouissons à bon droit de l'importance que l'on accorde depuis quelque temps à la culture de la diction et de l'élocution françaises.

Nous avons applaudi des deux mains, il y a quelques années, lors de l'établissement du conservatoire Lassalle, et nous avons depuis enregistré avec grande satisfaction les progrès constants de cette école du bon parler français.

Nous constatons avec plaisir que non seulement le conservatoire Lassalle a fait une œuvre personnelle, mais encore qu'il a suscité des imitateurs.

Nous venons justement d'assister à des distributions de prix qui prouvent que l'on porte maintenant à l'élocution toute l'importance qui convient.

C'était un préjugé de croire que cet art ne consistait qu'à former à la déclamation ou à la scène; au contraire, c'en est là, en quelque sorte, une branche secondaire, dont on ne s'inquiète pas pour le moment.

Le conservatoire Lassalle et ceux qui ont suivi son exemple, s'occupent surtout de former la diction, de secouer la timidité du jeune élève et de

l'habituer à se présenter et à s'exprimer avec distinction et avec grâce.

La bonne influence de l'œuvre se fait sentir en dehors même du conservatoire et il y a eu dans toutes nos institutions un réveil de ce côté; on demande partout maintenant des professeurs d'élocution, et pour y répondre demande, le conservatoire Lassalle avait annoncé il y a quelques mois la création d'un cours pédagogique destiné à former des professeurs.

Nous avons encore applaudi à cette initiative et nous nous réjouissons de voir que le conservatoire Columbian a décidé de suivre l'exemple de son aîné et d'instituer lui aussi un cours pédagogique.

Tout ce qui importe, c'est qu'on ne délivre de diplômes de professeurs qu'à des élèves vraiment très compétents et qui fassent de l'élocution un art et non pas une simple habitude.

Si la langue est, comme l'on dit, la meilleure principe de conservation d'un peuple, la culture de la langue est donc une œuvre utile et patriotique entre toutes.

BILLET DU MATIN

Les adieux au mouton

Mouton, petit mouton blanc et frisé, toi dont le mérinos floconna jadis à chacune de nos Saint-Jean-Baptiste et qui fus le commensal accoutumé de toutes nos fêtes, nous ne te verrons plus cette année, dans une parade officielle, promener ta laine et ton blement parmi nous.

Mouton, petit mouton, ce n'est pas ta molle blancheur qui nous a lassés, ni ton œil éteint, ni tes pattes grêles, et chétives; ta faiblesse même peut avoir son charme bucolique, et ton regard offrir quelque vague douceur. Mais nous en avions à tout ce qui, dans le passé, a suivi et escorté ton innocente personne.

Ah si tu étais resté au pâturage, près des sages et peureuses brebis; si tu n'avais fui les champs où l'herbe est haute et grasse, toute mêlée de fleurs et de parfums; et le soir, l'ombre douce et familière des haliers de ton clos !

Mouton, petit mouton qu'étais-tu venu faire à la ville ? Et que cherchais-tu vraiment dans nos rues étroites, toutes bordées de murs de pierre ? Hélas, on t'y faisait un cortège burlesque, on gambadait joyeusement, fier de s'étaler au jour, la mollesse, l'insouciance et le faux orgueil. Et tandis que tu reposais, inconscient, sur le char enrubanné où ton dos arrondissait une boule blanche, tous les vieux préjugés soufflaient dans les cuivres, les bannières faisaient flotter au vent leur rhétorique peinte et les officiers des cercles graves et pompeux suivaient, portant au cou le collier lourd ou la bavette rouge, frangée d'or, de leur association.

Et quand on t'avait vu passer, mouton, petit mouton, on se croyait plus grand et plus fort; on prenait tes blements pour des cris héroïques, et l'on gardait dans l'esprit l'image de ta laine, sans plus redouter qu'elle les ciseaux que d'autres affiliaient dans l'ombre.

Nous sommes, mouton, petit mouton, une génération nouvelle; nous ne nous sentons plus l'humeur de suivre ta petite charrette, ni de faire parade à un naïf et docile bétail.

Retourne, mouton, petit mouton, au maternel bercail; cherche au flanc de ta mère la place chaude et molle que tu as quittée; grandis dans la paix des champs; donne-nous ta toison et la chair de tes agneaux; puis meurs content, ayant accompli ta douce tâche sur la terre, laissant aux hommes des villes les labeurs plus ardues et plus graves.

GRAINDORGE

REMINISCENCES

Rêves et réalités

C'était écrit : il fallait renverser Laurier. Son grand prestige commençait à inquiéter, à gêner une foule d'intérêts — petits et moyens.

Mais pour détacher l'opinion de Laurier, il fallait créer contre lui un fort mouvement de haine — un procédé familier à tous les démolisseurs.

Car la haine a pour résultats : l'envie, le dénigrement, le besoin d'attaquer, de railler, de prêter à toute action des bas motifs, de se refuser à croire à la probité, au désintéressement, à l'intelligence.

Les professeurs de nationalisme et les ligues se mirent à l'œuvre avec une fébrile activité. Ils recrutèrent les mécontents, les déçus, s'allièrent sournoisement, sans scrupule, aux ennemis.

Ici, dans le vieux Québec, où le sentiment religieux est si vivace, il faut peu de chose en vérité pour classer un catholique dans la catégorie des indifférents — et malheur, trois fois malheur, aux catholiques sincères — mais non tapageurs — accusés d'indifférence ou — ce qui est plus grave encore — d'indifférentisme !

Ce mécontent de Laurier n'avait-il pas négligé de régler suivant le droit canon la question des Ecoles du Manitoba ?

En 1906, n'avait-il pas foulé aux pieds les droits de ses frères de l'Alberta et de la Saskatchewan ? Donc, Laurier méritait d'être puni en ce monde — quitte à s'arranger en l'autre.

Chez nous, le sentiment national est fortement ancré dans le sol. Nos concitoyens d'origine anglaise nous reprochent même — ce en quoi ils ont tort — de regarder trop vers le passé.

Dire d'un Canadien-français, sans l'ombre d'une preuve, qu'il est mauvais patriote, qu'il a renié les droits de sa race, qu'il a rougi de sa langue maternelle, c'est le rendre suspect.

Et c'est bien tout cela et davantage que l'on dit et fit dire publiquement et privément sur le compte du traitre Laurier.

Et l'on ajoutait insidieusement : "Laurier vieillit. Son astre baisse à vue d'œil. C'est un jouisseur. Il adore l'argent et ne rêve qu'aux honneurs".

Où, tout cela fut perfidement murmuré aux oreilles des crédules, des timides, des faibles et des jeunes. Et plus la date des élections approchait, plus cette haineuse et mensongère campagne faisait bouillir de neige.

Des gens qui, en temps ordinaire, ne voudraient pas briser un réverbère, étaient prêts dans l'ardeur du combat, emportés par leurs préjugés, à piétiner sur le cadavre de Laurier.

Et le 21 septembre au soir, oubliant toute convenance et toute décence, le nationalisme donnait au

ves de la campagne de 1911 ont fait écho. Nous pourrions démontrer — si le fait n'était déjà trop notoire — combien l'influence de notre province a baissé depuis deux ans.

Qu'il suffise de dire que le mouvement de haine qui a renversé Laurier a du moins appris au peuple une leçon de choses qu'il n'oubliera pas de sitôt. Et s'il est vrai qu'en se laissant leurner d'espérances irréalisables le peuple est parfois entraîné par les démagogues aux violences et aux destructions, n'oublions pas que derrière sa mobilité, derrière sa légèreté, persiste un bon sens très tenace, maintenu par l'âme de la race.

Plus d'un régime injustement brisé par le peuple fut bientôt restauré par lui. C'est là l'enseignement de l'histoire.

Bibliographie

Nous signalons l'autre jour, la nouvelle édition des Patriotes de 1837-38. Cette édition a été augmentée d'une vingtaine de pages : elle contient des biographies de Wolfred et Robert Nelson et de Charles-Ovide Perreault, tué à Saint-Denis.

Législation ouvrière et éducation

Les ouvriers et le parti libéral à Québec

(Pour le "Canada")

Le 15 mai 1912, l'élément ouvrier de la province de Québec était appelé à l'urne électorale pour rendre son verdict. Certes, nous nous attendions à la victoire du parti libéral dans les centres ouvriers, mais il est une chose que nous ne prévoyions pas : la victoire attendue se changea en triomphe et la défaite des conservateurs se transforma en une déroute complète et humiliante.

Ce triomphe éclatant est dû à deux des principaux points du programme exécuté par Sir Lomer Gouin et ses collègues :

1o Un bon système d'éducation (qui sera amélioré d'année en année) ;
2o Une large et libérale protection à ceux qui travaillent et qui, par conséquent, constituent la force de nos villes : nous avons nommé les ouvriers.

Débarraçons enfin cette question de l'éducation de tous les préjugés qui l'étouffent et de toutes les craintes qui l'affaiblissent : tout pays quel qu'il soit a besoin de savoir, tout pays quel qu'il soit a besoin d'instruction. Voilà la seule, l'unique solution possible du problème national, car l'éducation est la condition "sine qua non" du succès d'un peuple. Plus encore, l'éducation — bonne, saine et pratique est l'arme de conquête du progrès et de la prospérité tant morale que matérielle.

Il est vrai, profondément vrai, de

dire qu'il faut outiller le pays, le sil-
lonner de chemins de fer et de voies
navigables, encourager l'agriculture,
l'industrie et le commerce, en un
mot, l'organiser économiquement ;
mais il faut aussi apprendre au peuple
à se faire lui-même le maître de son
pays, à se faire lui-même le maître de
sa fortune, à se faire lui-même le maître
de sa destinée.

C'est là-dessus que nous bâtirons.
Il est incontestable que ce qui nous
a manqué jusqu'ici est la fondation ;
le gouvernement libéral nous la donne
: on verra se former de véritables
citoyens ayant le sens pratique et
juste des choses, car le caractère
essentiel de l'homme dépend non seule-
ment de son intelligence et de son
instruction, mais aussi de ses senti-
ments et de sa volonté.

Grâce aux nouvelles mesures scolaires
adoptées par le gouvernement
Gouin, l'humble ouvrier pourra donner
à son fils une instruction l'outillant
pour le "struggle for life," car
pour réussir il faut lutter et pour
lutter il faut avoir des armes. Mais
nous flottons point : forgeons nos
armes par notre intelligence, par notre
travail et par nos sueurs, afin
que, nous aussi, puissions dire comme
les Anglais : "What we have we
hold; what we have not we are
after."

Le second point à étudier est la
protection et l'amitié dont le parti
libéral a toujours fait preuve vis-à-
vis de l'ouvrier.

Le suffrage universel sans secousse,
sans révolution, sans versement de
sang ;
Une législation ouvrière saine et
large ;
La modération de l'impôt ;

Voilà bien l'esprit qui anime le
vrai libéralisme politique et qui doit
faire comprendre au peuple de quel
côté est son bien.

Les lois économiques doivent être
adoucées par une législation ; mais —
le parti libéral l'a compris — il ne
faut pas que l'Etat étouffe l'initia-
tive privée en se dirigeant vers une
législation sociale dangereuse, car il
ne faut pas oublier que chaque pays
dépend des autres pour les besoins de
son commerce.

Dans la province de Québec, di-
sait M. Edouard Montpetit, profes-
seur aux Hautes Etudes Commerciales,
nous devons éviter une réglementation
excessive qui gênerait la libre
action de nos énergies et de nos forces,
car l'Etat n'est pas l'unique
agent du progrès. Le progrès d'un
pays doit plutôt et surtout compter
avec l'initiative privée et les sociétés
ou associations libres. Cependant, il
est du devoir du législateur de résoudre
des problèmes, qui, autrement de-
meureraient insolubles et, par consé-

(A suivre à la page 4)

SCANDALE A WASHINGTON

Le président Wilson ordonne au procureur-général McReynolds de lui faire un rapport complet et détaillé de ses agissements dans l'affaire Cominetti.

AFFAIRE QUI POURRAIT AVOIR DU RETENTISSEMENT

De graves accusations pèsent sur le procureur-général des Etats-Unis. Des membres du congrès demandent une enquête judiciaire.

Washington, 23. — La démission du procureur du district McNab, de la Californie, a créé une situation particulière à Washington. En envoyant sa démission au président Wilson, le fonctionnaire californien déclare que son action était due à l'intervention du procureur général McReynolds, dans l'administration de la justice sur la côte du Pacifique.

M. McNab cita deux exemples pour justifier l'accusation qu'il portait contre son supérieur. Deux jeunes hommes, Drew Cominetti et Maury Diggs, furent arrêtés il y a quelque temps, sous l'accusation d'avoir pratiqué la traite des blanches. Leur procès fut fixé à la semaine suivante. L'un des accusés est le fils de l'ancien sénateur Arthur C. Cominetti, de la Californie, nommé récemment commissaire d'émigration à Washington. Les deux causes étaient sur le point d'être jugées, lorsque le procureur général déclara qu'il n'avait pas le temps d'ajourner le procès, de même que celui de deux directeurs de la Western Fuel Company.

Dans sa dépêche, M. McNab dit que l'ordre vint après qu'il eut avisé le département de la justice que des tentatives avaient été faites pour corrompre des témoins du gouvernement et que les amis de Cominetti et de Diggs avaient déclaré que les amis politiques de ces derniers étaient assez influents pour restreindre les pouvoirs du procureur du district.

Washington, 23. — A la demande du président Wilson, le procureur-général McReynolds lui fera un rapport complet sur les raisons qui le portèrent à ajourner le procès, de même que celui de deux directeurs de la Western Fuel Company. On se rappelle que le procureur du district, John L. McNab, de San Francisco, démissionna et porta des accusations sensationnelles contre le chef du département de la Justice.

Le président a reçu aujourd'hui une dépêche de Clayton, gouverneur du Michigan, lui demandant la démission immédiate du procureur-général, McReynolds.

L'affaire a eu sa répercussion au Congrès, aujourd'hui, alors que le représentant républicain Kahn, de la Californie et le représentant progressiste Hennebaugh de l'Illinois ont présenté des résolutions demandant les papiers officiels de l'affaire et une enquête par le comité judiciaire. Le représentant Mann a publié une déclaration à l'effet que le président Wilson devrait supprimer le commissaire Cominetti, parce qu'il s'était servi de « toute son influence politique et officielle pour retarder le procès de son fils, accusé d'avoir pratiqué la traite des blanches ».

VICTIME DE L'AVIATION

IN AVIATEUR, QUI VOLAIT DANS UN TYPE NOUVEAU DE MACHINE, TOMBE DANS LA MER ET SE NOIE.

Londres, 23. — Un aviateur du nom de Faubains s'est noyé au large de Shoeburyness, ce soir. Il était parti de Brooklands et faisait une envolée dans une machine d'un modèle nouveau, dans laquelle il se proposait de traverser l'océan Atlantique, en juillet. Faubains, qui était à une hauteur de mille pieds, tomba dans la mer et disparut avant qu'on eût pu le secourir.

UN EMOI EN COUR

Un accusé décharge son revolver et cause un émoi indescriptible.

Washington, 23. — Le juge, les avocats, les constables et les spectateurs ont été plongés dans l'émoi aujourd'hui, lorsque un jeune homme de dix-huit ans, Roy M. Stewart, tira trois coups de revolver en pleine cour criminelle. A la première détonation, le juge Wendall disparut derrière son pupitre, tandis que les avocats, les constables et les spectateurs se précipitèrent vers les issues. Quelques-uns se réfugièrent sous les tables ou se dissimulèrent derrière les fauteuils; d'autres sautèrent par les fenêtres et retombèrent sur le sol à quinze pieds plus bas.

Stewart venait d'être trouvé coupable de vol et le juge lui refusait la clémence que son avocat implorait. Soudain, il sortit un revolver de fort calibre et en tira trois coups au hasard. Il allait tirer un quatrième coup dans la direction du juge, lorsque deux témoins lui sautèrent à la gorge et le réduisirent à l'impuissance.

LES INGENIEURS AMERICAINS

Une délégation nombreuse assiste à la convention des ingénieurs allemands.

Leipzig, Saxe, 23. — Les membres de la Société Américaine des Ingénieurs Mécaniques qui, accompagnés de leurs familles, visitent les principales villes d'Allemagne, ont assisté aujourd'hui à la convention annuelle des ingénieurs allemands, en cette ville. Le roi Frédéric Auguste de Saxe assistait à la convention.

Le Dr Wm. F. M. Goss, président de la Société Américaine, fit une conférence très intéressante sur « le développement de la mécanique et le progrès humain ».

La société allemande décida de présenter la médaille Grashoff à George Westinghouse, l'inventeur, de Pittsburgh, Penn. Le comte Ferdinand von Zeppelin, qui possède aussi cette médaille, fit un bref discours dans lequel il remercia le roi Frédéric Auguste de Saxe d'avoir fait une envoi dans un des dirigeables Zeppelin.

En annonçant la présence du roi, le président de la société lui conféra le titre de « Docteur en mécanique ».

AU CAUCUS DEMOCRATIQUE

LES SENATEURS LOUISIANAIS ENGAGENT LEUR DERNIERE BATAILLE CONTRE L'ENTREE EN FRANCHISE DU SUCRE. — UN AMENDEMENT IMPORTANT A LA LISTE DU COTON.

Washington, 23. — Les sénateurs démocrates qui sont opposés à l'entrée en franchise du sucre ont engagé cet après-midi, au caucus démocratique, leur dernière bataille contre les dispositions de cette loi importante du projet de loi du tarif. Il est dit que les sénateurs de l'ouest et de la Louisiane feront l'impossible pour changer la disposition qui pourvoit à l'entrée en franchise du sucre en 1916 et à la réduction en centime de la taxe sur le sucre. Les sénateurs de l'ouest et de la Louisiane commencent le débat sur le sujet à la fin de l'après-midi. On croyait que le caucus ne parviendrait à la liste du sucre que demain, mais celles du métal et du bois furent approuvées sans grande discussion et il était cinq heures quand le caucus se mit à discuter sur la clause la plus importante du projet de loi. La décision du caucus sur la gratuité du sucre sera très importante, parce qu'elle décidera de l'unité ou du dédoublement du parti démocrate au sénat. Il est probable que le caucus laissera les sénateurs démocrates de la Louisiane libres de voter pour ou contre la résolution finale qui sera adoptée.

Les délibérations du caucus furent harmonieuses tant que la liste du sucre n'eut pas été atteinte. Pour la liste du métal, quatre votes furent pris et chaque fois la décision du comité fut maintenue.

Demain après-midi, le comité des finances terminera son travail de révision sur l'impôt du revenu.

Ce soir, le comité a reçu une pétition des marchands de diamants de New-York, lui demandant de reconsidérer sa décision à propos de la réduction des droits sur le diamant. Le comité déclara, après avoir considéré la pétition, de ne pas changer les taxes. De sorte que le diamant non taillé reste imposable à 10 pour cent « ad valorem », et le diamant taillé, à 20 pour cent. Les marchands veulent l'entrée en franchise du diamant non taillé et l'imposition d'un droit de dix pour cent sur le diamant taillé.

Le sénateur Clark de l'Arkansas, le président du caucus, a préparé un amendement au projet de loi, en vertu duquel un impôt serait prélevé sur le coton vendu pour livraison future. L'amendement dit, néanmoins, que, quand le coton ainsi vendu sera livré de bonne foi, la taxe prélevée sera remboursée à la personne ou à la corporation qui aura été obligée de la payer. Le but de cette mesure est de prévenir le jeu et la fraude. En vertu de l'amendement proposé, le secrétaire du trésor aurait le droit de nommer des agents pour faire l'inspection nécessaire et prélever l'impôt. Les personnes ou corporations qui refuseraient de payer seraient passibles d'une amende de \$1,000 à \$20,000 pour chaque offense, et, dans le cas des individus, de un à trois ans de prison.

Le sénateur Clark soumettra son amendement au caucus dès que la liste du coton aura été atteinte.

DEUX SOLDATS PERDENT LA VIE

Une explosion prématurée cause la mort de deux hommes, au moment où le président Poincaré arrivait à Cherbourg.

Cherbourg, 23. — Tandis que les forts tiraient un salut en l'honneur de l'arrivée du président Poincaré, en route pour l'Angleterre, cet après-midi, une explosion eut lieu, qui tua deux hommes et en blessa quatre autres.

On crut d'abord qu'un canon avait éclaté, mais l'on s'aperçut bientôt que plusieurs cartouches à blanc avaient fait prématurément explosion. Elles avaient été placées près des caisses, contrairement aux règlements et un déchet enflammé causa leur explosion.

Le lieutenant à qui était confié le commandement de cet escadron est sous arrêt.

BRINDEJONG DES MOULINAI

Il a quitté St-Petersbourg ce matin, revenant à Paris.

St-Petersbourg, 23. — L'aviateur Marcel G. Brindejone des Moulinais, qui couvrit récemment la distance de 1,000 milles qui sépare Paris de St-Petersbourg, est parti pour Paris à 7.40 heures, ce matin. Son premier objectif est le village de Rival, situé à 200 milles de la capitale russe.

A. PELKY EST ACQUITTE

Le pugiliste désormais célèbre qui a causé la mort de Luther McCarthy, en lui assénant un terrible coup de poing au cours d'un match, est exonoré.

LE JURY A DELIBERE UN PEU MOINS D'UNE HEURE.

Pelky manifeste une grande joie et déclare qu'il s'attendait à cette décision du jury. — Le procès de Burns aura lieu à l'automne.

Calgary, Alb., 23. — Le pugiliste Arthur Pelky a été acquitté, ce soir. Il était accusé d'homicide involontaire, à la suite de la mort de Luther McCarthy durant un combat de dix rondes à l'arena de cette ville, le 24 mai dernier. Le gouvernement prétendait que McCarthy était mort d'un coup que lui avait porté Pelky.

Le jury délibéra pendant moins d'une heure, bien que le résumé du juge en chef Harvey, dit-on, ne fût pas favorable au défendeur.

Pelky manifesta une grande joie quand il connut la décision du jury, et déclara que c'était ce à quoi il s'attendait.

Le combat de boxe, au cours duquel McCarthy perdit la vie devait durer dix rondes, et se termina au bout de deux minutes. Les spectateurs venaient à peine de prendre leurs sièges, lorsque McCarthy s'échappa sur le carreau après un échange rapide de coups. La Couronne prétendit que le coup de poing meurtrier avait alors été porté.

Lorsque McCarthy tomba, les partisans de Pelky applaudirent avec enthousiasme, croyant que leur idole venait d'administrer un « knockout ». Néanmoins, McCarthy ne donna pas signe de vie, on réquisitionna un médecin, qui constata la mort. Il y eut alors des scènes sauvages de désordre, la foule se précipitant vers l'arène dans la plus grande confusion.

Pelky, Tommy Burns, le promoteur de la joute, l'arbitre Ed. Smith et Billy McCarthy, le gérant de McCarthy, furent immédiatement arrêtés, ces deux derniers comme témoins.

Le jury du coroner tint une enquête et exonéra Pelky et ses compagnons de tout blâme. La Couronne prétendit que le jury était composé d'amis de Burns et rejeta le verdict.

Le lendemain du combat fatal, l'arène de Burns fut complètement détruite par le feu et quatre hommes échappèrent de près à la mort. On ne sut jamais l'origine du feu.

Le procès fut commencé le 19 juin et dura quatre jours. La défense fit comparaître plusieurs experts médicaux, pour démontrer que la mort n'avait pas été causée par un coup de machoire, comme le prétendait la Couronne.

Le procès de Tommy Burns aura lieu ici, en octobre.

IMPOSANTE CEREMONIE RELIGIEUSE

Le corps de saint Martin transféré en Hongrie.

Paris, 23. — L'évêque de Tours a donné l'autorisation de transférer le corps de saint Martin, enterré dans la cathédrale de Tours, en Hongrie, lieu de naissance du saint.

Une imposante cérémonie religieuse a été célébrée.

UN DECRET DU ST-SIEGE

LES ECCLESIASTIQUES FRANÇAIS NE POURRONT BRIGUER AUCUN MANDAT SANS AUTORISATION.

Paris, 23. — Un décret du saint-siège, publié par les « Acta Apostolicae Sedis », déclare que les ecclésiastiques français ne pourront briguer aucun mandat électoral sans l'autorisation de leur ordinaire ou de l'évêque du lieu où ils se présenteront.

Cette prescription concerne tous les ecclésiastiques, ceux même qui occuperaient actuellement des fonctions électives, quelles qu'elles soient, et qui auraient bénéficié d'une autorisation antérieure.

L'abbé Lemire, député du Nord, semble particulièrement visé par ce décret.

Son évêque a déjà annoncé qu'il s'opposerait à sa candidature aux prochaines élections.

Interviewé à ce sujet, l'abbé Lemire a déclaré :

« Un décret semblable a déjà été publié en 1906. Une exception avait été faite en faveur de M. l'abbé Gayraud et de moi-même, étant déjà élus députés. »

« Je regrette la possibilité d'être privé des avantages d'une situation qui dure depuis 20 ans. Ceci me semble si contraire à la justice, que je me refuse à y croire. »

« Si l'abbé Lemire s'incline devant les ordres du Vatican, l'abbé Gayraud étant mort, ce serait la première fois depuis l'ouverture du parlement français, qu'il n'y aurait pas d'ecclésiastique à la chambre. »

Paris, 23. — Mme Georges Goyan, fille de Félix Faure, ancien président de la république, est morte aujourd'hui. Elle était née en 1866.

Mme Goyan était bien connue dans la société parisienne et dans le monde littéraire. Elle a écrit de nombreux livres.

PELERINS RETENUS

Le bureau d'immigration détient quatre Terreneuviens qui vont à Beaulieu.

Sydney, N.E., 23. — Quatre Syriens venant de Terre-Neuve et allant en pèlerinage à Ste-Anne de Beaulieu ont été détenus ici, hier, par les officiers de l'immigration. Ces Syriens ont fait appel et devront attendre qu'une décision soit prise à leur sujet.

REMISE EN LIBERTE

Une suffragette prisonnière est remise en liberté à cause du mauvais état de sa santé.

Londres, 23. — Mme Béatrice H. Saunders, secrétaire de l'Union Sociale et Politique des Femmes, qui, le 15 juin dernier, fut condamnée, à quinze mois de prison pour avoir conspiré dans le but d'endommager malicieusement la propriété, a été remise en liberté aujourd'hui, à cause du mauvais état de sa santé amené par la « grève de la faim ».

Quatre suffragettes condamnées en même temps que Mme Saunders furent remises en liberté samedi.

LES TAUX DE FRET

UN EXPERT AMERICAIN REND UN TEMOIGNAGE INTERESSANT SUR LES RECETTES DU PACIFIQUE CANADIEN DANS L'EST ET DANS L'OUEST.

Ottawa, 23. — Bien que le Pacifique Canadien demande des taux élevés dans l'Ouest, prétendant qu'ils sont justifiés par le coût de ses opérations, ses recettes brutes, à l'ouest de Fort Williams sont cependant de 14 pour cent plus élevées que celles des vingt-cinq chemins de fer agissant dans l'Ouest des Etats-Unis. Bien que, d'un autre côté, ses taux soient moins élevés dans l'est, ses recettes brutes sont cependant de 14 pour cent plus élevées que celles des vingt-cinq chemins de fer américains des Etats de l'est.

Telles sont les déclarations faites devant la commission des chemins de fer, aujourd'hui, par M. J. P. Muller, un expert des Etats-Unis et un ancien employé de la Interstate Commerce Commission, dont les services ont été retenus par le procureur du gouvernement. M. Muller a passé presque tout l'après-midi à expliquer la division des dépenses entre les opérations des wagons de fret et de passagers. C'est pratiquement la partie la plus importante de l'enquête, vu que, par ce système seulement, l'on peut déterminer quel devrait être un taux de fret raisonnable. Il est impossible d'en arriver à une conclusion sans connaître quel est le coût du service de fret.

LA SUCCESSION DE MCCARTHY

Le juge Lydy refuse d'approuver l'inventaire.

Springfield, Mis., 24. — Le juge Lydy a refusé aujourd'hui d'approuver l'inventaire des biens de la succession de Luther McCarthy, parce que la part du défunt dans les recettes de la bataille fatale de Calgary n'était que de vingt-cinq dollars. Le juge a aussi déclaré qu'il commencerait une enquête immédiate. Les recettes de ce combat de boxe étaient de plusieurs milliers de dollars et McCarthy devait avoir cinquante pour cent. Une pétition demandant l'approbation de l'inventaire portait que Wm McCarthy, le gérant du malheureux pugiliste, avait payé avec les recettes de la bataille le voyage de Mme McCarthy, le sien et celui de ses compagnons à Piqua, Ohio. Il a aussi payé les dépenses de l'enterrement et donné cent dollars pour l'achat d'un monument.

NOMBREUX VISITEURS

Plus de trois mille étrangers sont arrivés à Québec, hier.

Québec, 23. — Trois mille sept cent quarante-neuf passagers sont arrivés, hier, entre 7 heures et 10 heures du matin, venant de Liverpool, Londres et Glasgow. Ils se répartissaient comme suit : 1,373 venus de Liverpool par le Tunisien, ligne Allan ; 1,397 de Southampton par le vapeur Ascania, ligne Cunard, et 979 de Glasgow par le steamer Stratenia, ligne Donaldson.

Un triste incident s'est produit sur l'Ascania. Le 17 juin, à 9.20 du soir, un passager de cabine, nommé Bond, sauta par-dessus bord, et bien que le vapeur arrêta sa course et qu'on mûrit des canots à l'eau, le malheureux n'a pas été revu. On ne peut donner aucune raison à l'acte de cet homme, qui venait de Londres, avait appartenu à l'armée et passé un certain nombre d'années dans l'Inde.

LE GRAND-STEPPLE D'AUTUIL

Victoire du favori « Ultimatum » à M. E. Veil-Picard.

Paris, 23. — La grande épreuve classique a été disputée aujourd'hui, par une journée ensoleillée.

Après le traditionnel défilé, les douze chevaux se sont rangés sous les ordres du starter. Le départ a été donné dans d'excellentes conditions.

La course a été très intéressante et très régulière. Aucune chute, aucun incident n'étant venu changer le résultat.

« Ultimatum », parti grand favori, n'a pas trompé la confiance de ses nombreux partisans. Il se détachait nettement de l'entrée de la ligne droite, pour gagner facilement de deux longueurs.

« Marteau », à M. J. Prat, finissait deuxième devant « Inquisitif », au baron La Caze.

Une foule élégante se pressait dans les tribunes du pesage.

Le président de la république qui, comme de coutume, assistait à la réunion, fait appeler M. Veil-Picard et l'a félicité de la victoire de son cheval.

L'AGRICULTURE DANS QUEBEC

Un rapport intéressant du bureau des renseignements et des statistiques d'Ottawa touchant le mouvement agricole dans la province de Québec.

LA POPULATION AGRICOLE S'EST AUGMENTEE

La superficie des terres en culture s'est augmentée de 100,000 acres en dix ans. La culture du blé a diminué, celle de l'avoine et du foin a augmenté.

Ottawa, 23. — Un rapport qui vient d'être publié par le bureau des recensements et des statistiques traite spécialement de l'agriculture dans la province de Québec en 1911.

La population rurale de Québec, qui était de 992,667 en 1901, a atteint le chiffre 1,032,618 en 1911. La superficie occupée en 1911 était de 15,576,809 acres, contre 14,444,175 acres en 1901. Le nombre de fermes en 1911 était de 159,554, contre 159,599 en 1901. La superficie moyenne de chacune était de 97,63 en 1911, contre 95,90 acres en 1901.

La superficie des terres améliorées s'est accrue de 91-2 pour cent dans la décennie, étant de 8,147,633 acres en 1911, contre 7,439,941 acres en 1901.

La superficie des récoltes était de 5,399,223 acres en 1911, une moyenne de 33.8 acres par ferme, contre 4,704,396 acres en 1901, ou une moyenne de 31.2 acres par ferme. La superficie des terres ensemencées de blé, en 1911, accuse une légère augmentation sur celle de l'année 1910, mais n'est que la moitié de celle mentionnée dans le rapport de 1900. Il y a augmentation pour l'avoine, le foin, le fourrage et le tabac. Les statistiques d'horticulture indiquent que le nombre d'arbres fruitiers est moindre en 1910 qu'en 1900.

Les chevaux se sont accrus de 320,673 à 369,237 et les porceux, de 404,163 à 793,348. Les volailles ont aussi augmenté dans de grandes proportions. Le nombre de vaches, qui était de 767,825 en 1901, n'est que de 753,134 en 1911. Les bêtes à cornes se sont accrues de 598,004 à 697,860. La production de la laine est tombée de 31,42 pour cent dans le cours des dix années écoulées.

La valeur moyenne des chevaux en 1911 était de \$127.98 ; des vaches, \$37.51 ; des autres bêtes à cornes, \$24.48 ; des moutons, \$2.60 ; des porceux, \$7.61. En 1901, la valeur moyenne des chevaux était de \$75.35 ; des vaches, \$27.03 ; des autres bêtes à cornes, \$11.08 ; des moutons, \$3.63 ; des porceux, \$7.78.

La valeur des bestiaux vendus en 1910 est estimée à \$20,406,385, contre \$6,650,456 pour l'année 1900. La valeur des animaux abattus à la ferme s'est accrue de \$621,450. La valeur de la laine, des crins, du miel et de la cire s'est accrue de \$2,342,746. La valeur du sucre et du sirop d'érable, de \$1,356,481 en 1901, était de \$1,680,393 en 1911.

IL EST ELU PRESIDENT

Tir Leander Stair Jameson remplace le comte de Abercon.

Londres, 23. — Sir Leander Stair Jameson, a été élu aujourd'hui, président de la Chartered Company de l'Afrique du Sud, pour remplacer le duc de Abercon.

LA SERBIE ET L'ARBITRAGE

UNE DEPECHE NON CONFIRMEE DIT QUE LA SERBIE A ACCEPTE L'INTERVENTION DU TSAR NICOLAS.

Londres, 24. — Une dépêche de Sofia annonce que la Serbie s'est rendue aux demandes de la Russie et des autres puissances et qu'elle acceptera l'arbitrage du tsar Nicolas II sur la base du traité conclu avant la guerre. Cette nouvelle n'est pas confirmée par Belgrade, où la crise ministérielle continue à cause du refus des ministres de la guerre et de la justice de consentir à l'arbitrage. Il est formé un nouveau cabinet sera formé par M. Protic, ministre de l'Intérieur dans l'ancien cabinet qui est un adversaire acharné des Bulgares.

La Grèce encourage fortement la Serbie. En réponse à la requête de la Russie disant qu'elle allait intervenir à Belgrade en faveur de la paix, la Grèce a expliqué que la Russie n'est pas partie au traité Serbi-Bulgare, lequel a été conclu à son insu et sans égard pour ses intérêts.

Le ministre des Affaires Etrangères de la Grèce a publié une longue déclaration, déformant l'attitude du gouvernement Bulgare. Il se plaint de l'attitude provocatrice de la Bulgarie et il déclare que la seule solution possible est de soumettre toutes les questions à l'arbitrage. Il s'oppose énergiquement à la demande des Bulgares, qui veulent diviser avec les alliés les territoires conquis.

UNE SANGLANTE TRAGEDIE

Un amoureux éconduit tue une jeune épouse et son protecteur et la gorge tranchée dans la lutte qui s'ensuit.

Philadelphie, 23. — Au cours de la célébration d'un mariage dans le nord de la ville, ce soir, un prétendant éconduit a tué la jeune épouse et l'homme qui tenta de la défendre, tandis que trois autres personnes, un homme et deux femmes, ont été blessées sérieusement.

Les morts sont Mme Nicolas Bozella, 18 ans, et Vincent Spirit, de Lansdowne, Pine, Selice Spirit, de Morton, Del., a été poignardé près du cœur ; une femme inconnue a reçu une balle dans la poitrine et Angelo Goecino, le meurtrier, a eu la gorge tranchée. On s'attend à la mort de tout trois.

Mme Bozella fut mariée il y a quelques cinq mois à son arrivée d'Italie. Elle était fiancée de longue date à Bozella, mais celui-ci était en Amérique, Goecino avait tenté de le suppléer et n'avait pas réussi.

Le cœur animé de la vengeance, il suivit la jeune femme en Amérique. Ce soir, les amis de Bozella s'étaient réunis chez lui pour fêter son mariage. La soirée battait son plein quand Goecino fit son entrée et ouvrit immédiatement le feu. La jeune femme tomba la première. Spirit s'élança pour la recevoir dans ses bras et reçut une balle dans la région du cœur. Goecino déchargé ensuite les autres cartouches de son revolver sur les invités. Ceux-ci se précipitèrent sur lui et lui portèrent plusieurs coups de couteau. Onze personnes ont été arrêtées pour les fins de l'enquête.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Canaan, Conn., 23. — Une femme a été mortellement blessée et 5 ou 6 autres personnes se sont infligées de blessures plus ou moins graves, au cours d'une collision entre un train du New-Haven et un autre du chemin de fer New-England. Les deux voies ferrées se croisent ici.

La personne la plus sérieusement blessée est Mme Frank Olin, âgée de 83 ans, de Fallville. Elle a le crâne fracturé et mourra.

Mme M. C. Lowen, de Clinton Corners, N. Y., s'est aussi infligée de blessures qui peuvent être mortelles.

LE CUIRASSE "ILLINOIS"

Ce navire de guerre américain arrive à Anvers et y demeurera pendant deux semaines.

Anvers, 23. — Le cuirassé américain « Illinois », portant vingt-cinq cadets de marine à son bord, est arrivé ici aujourd'hui. Il demeurera deux semaines à Anvers et les cadets auront tout le temps de visiter la ville et ses environs.

UN HOTEL INCENDIE

Les pensionnaires se sauvent avec difficulté.

Booth Bay Harbor, 23. — L'hôtel Menawant, qui venait d'être ouvert, a été brûlé aujourd'hui. Vingt personnes logées aux étages supérieurs ont cherché à s'échapper par l'escalier, mais celui-ci était envahi par les flammes. Elles grimperont sur le toit et furent descendues sur une échelle. Un homme, en sautant à terre, a été légèrement blessé. Les pertes s'élèvent à environ \$12,000.

LE COURS MONETAIRE

LE REPRESENTANT MANN, LE CHEF DES REPUBLICAINS A LA CHAMBRE, ATTAQUE LE PRESIDENT WILSON A PROPOS DU PROJET DE LOI DES BANQUES ET DU COURS DE L'ARGENT.

Washington, 23. Le représentant Mann de l'Illinois, le chef de l'Opposition à la Chambre a fait aujourd'hui une déclaration importante touchant l'attitude de la minorité envers les plans du président pour la réforme du cours de l'argent. Il a dit en partie :

« Le message du président est écrit dans un anglais impeccable, mais on ne peut le considérer que comme une menace de sa part de retirer le patronage tant que le projet de loi des banques et du cours de l'argent n'aura pas été passé. Je désire coopérer avec ceux qui sont en faveur d'un projet de loi raisonnable, mais je considère à l'évidence l'intention de traiter le sujet comme un projet de loi politique, et il n'y a pas de doute que le projet de loi ne soit pas adopté. »

« Le message du président est écrit dans un anglais impeccable, mais on ne peut le considérer que comme une menace de sa part de retirer le patronage tant que le projet de loi des banques et du cours de l'argent n'aura pas été passé. Je désire coopérer avec ceux qui sont en faveur d'un projet de loi raisonnable, mais je considère à l'évidence l'intention de traiter le sujet comme un projet de loi politique, et il n'y a pas de doute que le projet de loi ne soit pas adopté. »

« Le message du président est écrit dans un anglais impeccable, mais on ne peut le considérer que comme une menace de sa part de retirer le patronage tant que le projet de loi des banques et du cours de l'argent n'aura pas été passé. Je

FEUILLETON DU
"CANADA"

II

**Le Secret
du Château
de Rocnoir**

PAR
J. Goudry du Jardin

(Suite) No 4

— Auriez-vous découvert quelque information que nous puissions soulever, monsieur l'intendant ? demanda la marquise avec bonté.

— Madame la marquise est si généreuse, dit l'intendant en s'inclinant, que la misère est inconnue à Rocnoir. — Vous devriez flatter, monsieur Laurent ; je vais commencer à me méfier de vous.

— Il y a longtemps, moi, se disait le vieux Nicolas, que j'en méfie, et ce n'est pas sans raison.

— Rappelez-vous, mes amis, dit la marquise, que ma porte n'est jamais formée pour ceux qui souffrent.

— Nous le savons par expérience, madame la marquise, dit le père Nicolas.

Vive madame la marquise.

Vive madame la marquise ! répétaient à l'envi tous les paysans.

La marquise était déjà dans le parc avec la comtesse, que Jeanne criait encore d'une voix rauque :

— Vive madame la marquise !

— Eh bien, marquise, disait la comtesse, ces paysans et respectueux, si soumis, si contents de leur sort, parlent assez éloquentement, j'espère, pour dissiper vos craintes sur les projets gigantesques que vous prêtez aux vilains.

— Les habitants de Rocnoir font exception, répartit la marquise ; mais à Paris et à Tours même...

— Ainsi vous croyez que des paysans oseraient lever audacieusement la tête en face de la noblesse ?

— Oui, comtesse, leur audace grandit avec les obstacles. Plus l'arbre généalogique est remarquable par son antiquité, plus il excite leur colère.

Ce sont les chènes les plus hauts qui attirent la foudre.

— Notre arbre généalogique, dans sa splendeur, brave leurs cris en élevant sa tête vers les cieux.

— Quand on ne peut atteindre le sommet, on s'apaise la base ; la chute n'en est que plus inattendue et plus effroyable.

Autant que jous, je désire que les révolutionnaires ne puissent pas mettre leurs menaces à exécution. Mais leurs actes ne sont pas de nature à nous rassurer, et nous font craindre un avenir plus sombre encore.

— Votre tendresse pour votre mari, dont vous vous exagérerez les dangers, le bonheur dont vous avez longtemps joui et que les événements viennent de troubler, vous font envisager la situation sous un jour trop sombre.

— L'incertitude n'est presque aussi pénible que la réalité du malheur. Que deviendrait-il s'il a succombé ? Comment pourrai-je surtout protéger notre enfant ?

— Cessez donc de vous créer des fantômes ; conservez-vous à votre mari, à votre fils, que j'aperçois jouant avec ma petite Juliette dans ces grandes allées, où nous nous sommes si souvent promenées en rêvant à leur avenir.

Les rejets de deux illustres races inspireront le respect aux hommes et leur, si c'était nécessaire, violence au ciel pour obtenir son appui.

— Le malheur n'épargne personne ; il atteint les têtes couronnées, comme celle de l'humble ouvrier.

— Leurs joyeux ébats, repartit la comtesse en cherchant à détourner le cours des idées de son amie, protestent contre vos appréhensions. Ils ne veulent pas de la douleur, lorsque soudain la marquise tressaillait.

— Il me semble, dit-elle, avoir entendu un bruit de pas.

— Vous vous trompez, chère amie, repartit la comtesse en regardant autour d'elle.

— Voyez-vous là-bas ces feuilles qu'on écarte avec précaution. On veut nous surprendre. Fuyons...

La peur s'empara des deux femmes ; elles s'enfuirent en jetant de grands cris. Mais à peine ont-elles fait quelques pas qu'elles se trouvent en face de l'homme qu'elles voulaient éviter.

(La Suite)

IL L'ÉCHAPPE BELLE

UNE NOMME LACHANCE, TRAINE SUR UNE LONGUE DISTANCE PAR UN TRAMWAY S'EN TIRE AVEC DE LEGÈRES BLESSURES.

Edmond Lachance, dont le nom n'est pas connu, a eu la bonne fortune d'avoir échappé à la mort, hier soir. Edmond Lachance voulait traverser la rue Ste-Catherine au coin de l'Hotel de Ville ; il le fit à la hauteur du feu de la rue St-Jacques, mais le tramway 717 allant vers l'ouest l'arrêta pas et renversa Lachance, il le traîna 30 à 40 pieds, mettant ses habits en lambeaux ; le garde-moteur appliqua les freins et arrêta la voiture avant que Lachance ne fût écrasé.

Le garde-moteur porte le No 3009. Lachance a pu se relever et clopin clopant s'est fait conduire à l'hôpital général pour se faire soigner.

Cependant le tramway 717 allant vers l'ouest l'arrêta pas et renversa Lachance, il le traîna 30 à 40 pieds, mettant ses habits en lambeaux ; le garde-moteur appliqua les freins et arrêta la voiture avant que Lachance ne fût écrasé.

Le garde-moteur porte le No 3009. Lachance a pu se relever et clopin clopant s'est fait conduire à l'hôpital général pour se faire soigner.

Mort de Mme Ferrier Carrière

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Ferrier Carrière, épouse de M. P. Carrière, de la maison Carrière & Frère.

Mme Carrière est décédée à l'Hotel-Dieu.

Mme Carrière, née Rosema Hurteau, était âgée de 43 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 h., à l'église St-Enfant-Jésus. Le convoi funèbre partira de la résidence de la défunte, Avenue Apartments 75 Mont-Royal Ouest, à 8.30 heures.

La législation ouvrière

(Suite de la 1ère page)

quent, menaceraient et mettraient même en danger nos énergies et nos forces.

Voilà la saine et large conception que le parti libéral s'est faite de son rôle. Aussi, il existe dans notre province "un ensemble très imposant de législation ouvrière qui est toute libérale sans étiatisme préconçu" (1).

Au provincial, c'est le ministre des Travaux Publics et du Travail qui s'occupe des questions ouvrières. Ce ministre publie un volume annuel qui contient surtout les rapports des inspecteurs du travail. L'importance des questions ouvrières devient telle qu'on ne tardera sans doute pas à modifier ce ministère et à créer un poste de "directeur du travail" que l'on placera sous la juridiction d'un ministre de l'Industrie et du Travail, de qui relèverait également le nouveau Bureau des Statistiques.

Ce n'est là qu'une idée, qu'un de nos économistes canadiens, M. Montpetit, a préconisée avant nous.

Parmi les principales lois que le parti libéral a fait adopter dans l'intérêt de l'élément ouvrier, nous trouvons :

Loi créant un système d'inspection du travail ;

Loi de conciliation et d'arbitrage ;

Lois obligant le patron à employer des systèmes spéciaux pour prévenir les accidents et la santé des ouvriers ;

Lois réglementant le travail des femmes et des enfants ;

Loi sur les accidents du travail ;

Loi assurant un salaire équitable aux ouvriers faisant des travaux pour l'Etat ;

Loi permettant la nomination de représentants ouvriers dans le bureau de direction des écoles techniques.

Une des lois principales que nous devons à Sir Lomer Gouin est celle créant le placement provincial, qui voit en même temps au contrôle des bureaux payants.

Voilà, énumérées quelques-unes des lois que le parti libéral a fait adopter pour le bien de la classe ouvrière.

En dehors de la législation ouvrière, une autre question intéresse l'ouvrier au plus haut point : les taxes.

Si l'on a dit avec raison que le tarif est le père nourricier des trusts, on peut dire avec non moins de raison que la taxe est le père nourricier de la pauvreté.

La modification de l'impôt s'est accentuée considérablement depuis la venue au pouvoir des libéraux ; l'ouvrier est à présent plus riche qu'autrefois ; son argent ne va plus en taxes et il peut s'en servir pour assurer le bien-être matériel — et partant de là, le bien-être moral — de sa famille.

C'est par des mesures et des lois saines et larges telles que celles que nous venons d'énumérer que le parti libéral a donné à la province de Québec une place dans la Confédération.

Cette place, non seulement nous la gardons, mais nous en aurons une meilleure. Cette prétention n'est aucunement déplacée ou exagérée, car le gouvernement de Sir Lomer Gouin s'occupe sans relâche de l'organisation sociale et économique de la province et de l'organisation d'un système d'éducation, qui, d'année en année, sera amélioré dans la mesure du possible.

Donc, veillons sans cesse ; servons-nous de ces armes mises à notre disposition par les libéraux et l'avenir est certain ; nous prendrons dans la

Confédération la place qui nous revient.

Et le peuple, le peuple souverain, confiant et sûr de lui-même, continuera de donner aux chefs libéraux le loyal et superbe appui de sa confiance et de son cœur.

JEAN-J. PENVERNE.

L'amélioration du service des tramways

(Suite de la dernière page)

fréquents à la rue Saint-Ferdinand. Il estime qu'une passerelle permettant aux voyageurs de continuer leur voyage sans trop de retard, sera une grande amélioration.

L'échevin Ménard dit que cette passerelle n'améliorera rien et sera une source de dangers pour ceux qui auront à s'en servir.

Les échevins Garneau, Bastien et Monahan ont dit qu'ils avaient bien des réclamations à faire, de nouvelles lignes à demander pour leurs quartiers, mais qu'ils voteront néanmoins pour le rapport tel que présenté, quitte à présenter leurs demandes plus tard.

L'échevin O'Connell, puis l'échevin L.A. Lapointe ont fait remarquer à l'échevin Létourneau, que l'usage de la passerelle ne se ferait que dans le cas où la barrière serait fermée, autrement dit les tramways ne rebrousseraient chemin que dans le cas où la voie serait engagée.

L'échevin M. Martin dit que tout ou tard, il faudra un viaduc à cet endroit, mais condamna la passerelle. Les échevins Stroud et Judge parlent dans le même sens.

L'échevin Létourneau, dit qu'il fallait s'en tenir à l'avis des experts.

L'échevin Létourneau répondit verbalement à ceux qui le critiquaient, reprochant au comité d'avoir travaillé pour les gros intérêts, en sacrifiant la route.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté pour : les échevins N. Lapointe, Létourneau, Maynard, Duguire, Turcot, Martin, Fraser, Stroud, Poissant, Vandelac, Ménard, Judge et Houli.

Ce fut au tour de l'échevin Ward de proposer un amendement à l'effet de changer la ligne proposée. Guy Beaver-Hill, de façon à éviter la rue Dorchester après la rue Windsor.

La motion de l'échevin Létourneau, mise aux votes remit un nombre égal de voix pour et contre. Le maire vota contre, et la motion fut rejetée.

Ont voté

COATES' CHEZ LES OUVRIERS



PLYMOUTH GIN
Chez tous les Bons Vendeurs, Cafés et Clubs

CARNET MONDAIN
En voyage

Madame A. J. Chauveau, ainsi que ses deux fillettes, et son fils Gérard, prennent le bateau "Québec" ce soir en route pour les Ebolements où ils passeront la vacance.

Mademoiselle Francine Girardin de St-Gabriel de Brandon, s'embarquera mercredi, le 25 juin, sur le paquebot "La France" à New-York via le Havre et de là à Lorient, Morbihan, où elle fera un séjour prolongé.

ECOLE "LA PRESSE"

Vendredi dernier, sous la présidence du Rév. Forbes, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, a eu lieu, au numéro 384 Rue Lafontaine, la distribution des prix.

Comme il serait trop long de donner la liste complète des nombreuses et magnifiques récompenses offertes par les amis de l'Ecole, nous mentionnerons les prix suivants :

MEDAILLE D'OR, offerte par l'hon. T. Berthiaume, comme prix d'Excellence, cours supérieur, et mérite par M. Ernest Lefebvre.

MEDAILLE D'ARGENT, offerte par M. J. Edouard Rochon, pour le prix d'Excellence, cours moyen, et mérite par M. Jean Labbé.

MEDAILLE D'ARGENT, offerte par l'Ecole, comme prix d'Excellence, cours primaire, et mérite par M. Hubert Emard.

Comme prix spéciaux qui ont particulièrement attiré l'attention, citons :

PRIX D'INSTRUCTION RELIGIEUSE — Cinq plaques en or, offert par M. le Curé Forbes, et mérite par M. Aimé Lefebvre.

Plusieurs PRIX DE BONNE CONDUITE (Ouvriers Canadiennes) offerts par M. Alfred Beaugrand-Champagne, et mérite par MM. Ernest Lafontaine, Denis Hurlbut et Lucien Hardy.

Plusieurs PRIX D'ANGLAIS, offerts par Mme R. Emard, et mérite par MM. Ernest Lafontaine, Aimé Lefebvre, et Alexandre Nichol.

PRIX DE BON LANGAGE, offerts par M. Michel Holmboe, et mérite par MM. Lucien Hébert, Ernest Marcotte et Charles Bastien.

Prix de Mathématiques et de Tenue des Livres, offerts par le "Passe-Temps", et mérite par MM. Benoît Champagne et Paul Tremblay.

Prix d'Excellence (2ème), offert par M. Léon Rolland, et mérite par M. Aimé Lefebvre.

A noter particulièrement :

Un grand nombre de volumes ont été gracieusement offerts à l'Ecole par l'hon. T. Berthiaume.

Les élèves de l'Ecole "La Presse", après dix mois d'un travail vraiment assidu et des plus fructueux, sont entrés en vacances pour jouir d'un repos doublement mérité.

Cette institution, bien que récente, a produit des résultats inespérés. Son Directeur, le professeur Auguste Charbonnier, dont les talents et le dévouement sont connus de tous, a bien raison d'être fier du succès obtenu.

Monsieur Gustave Viaud, professeur de grande expérience en France et aux Etats-Unis, partagera, l'an prochain, les responsabilités de la Direction d'une œuvre qui s'impose à Montréal, et qui, sans nul doute, est appelée à de grands développements.

L'automne dernier, faute d'espace, l'Ecole s'est vu obligée de refuser un bon nombre de petits ; à la rentrée prochaine, un Cours Spécial sera formé pour recevoir les enfants de six à neuf ans.

De plus, l'Ecole "La Presse" donnera un Cours Commercial complet des Cours du soir et des Cours préparatoires aux divers examens.

TOUJOURS AU PREMIER RANG



Madame O. Perland de Rockland, écrit à la date du 6 février, 1912 : Monsieur J. A. E. Guavin, Pharmacien, Montréal, "Je me fais un plaisir de vous faire parvenir la Photographie de mon bébé qui, grâce à cet excellent remède, le SIROP D'ANIS GUAVIN, pour les enfants, jouit d'une santé excellente et pour permettre aux mères de famille de se faire une idée exacte des résultats obtenus, j'ajoute qu'à l'âge de 7 mois, mon bébé pèse 25-1/2 lbs, qu'il a 21 pouces de tour d'épaules pour sa taille de 20 pouces de haut, il a déjà denté, votre toute dévouée, Mme O. Perland. De partout nous arrivent de semblables attestations qui témoignent des bons services que rend "Le Sirop Guavin" pour les enfants, toujours au premier rang. En vente partout, 25 c. la bouteille. J. A. E. GUAVIN, Pharmacien-Chimiste, 300 St-Catharine St. Est, Montréal.

Séminaire de St-Hyacinthe

DISTRIBUTION DES PRIX.

La distribution solennelle des prix du séminaire de St-Hyacinthe a eu lieu jeudi dernier.

Voici les noms des heureux méritants des médailles d'or et des prix spéciaux avec les noms de leurs généreux donateurs :

PRIX ET MEDAILLES D'HONNEUR

Deux médailles données par Son Honneur Sir François Langlier, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, et décernées, à l'occasion des prix de mathématiques, à Georges Cabana, Granby, P.Q. ; l'autre, comme prix de discours français dans la classe de rhétorique, à Elie Renaud, Saint-Barnabé, P.Q.

Prix de sagesse donné par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, décerné à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q.

Deux prix de \$5.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

Prix de \$10.00 donnés par Sa Grandeur Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, pour l'enseignement religieux dans les classes de philosophie, décernés à Aristide Dubé, Angeline (Rouville), P.Q. ; Louis Forest, Sainte-Hélène, P.Q.

PETITES ANNONCES

Cuisiniers Demandés

Cuisiniers de première, deuxième et troisième classes demandés pour le service des wagons-buffet

S'adresser en personne ou écrire au

Chemin de Fer Pacifique Canadien,
Département des Wagons-Buffet,
Glen Yard, Montréal.

64-P-A-2

A VENDRE

A VENDRE. — Tête d'Orléans à vendre à bon marché, et aussi rug. S'adresser à 424 rue Mont-Royal Est.

A VENDRE. — Une bonne Express S'adresser à James Malpin, 659 rue Visitation. 24-P-A

A VENDRE. — 2 "Express" et bras S'adresser 75 rue St-Jacques.

ACHETEUR VENDEUR

M. Jean Castelli, Agent n'a plus rien à faire dans son ancien bureau, 117 rue St-Catherine Est, depuis le 1er mai, est installé dans son nouveau bureau, 120 St-Catherine Est. Bâtisse "La Patrie". Tél. Est 4503. 67-6-P-A

Achat Vente Echange

de propriétés, terrain, assurance et collection d'achat de compte, balance de prix de vente. — J. A. BORDIERE, 2610 St-Hubert. Tél. St-Louis 1590. 67-12-P-A

LES PERSONNES DESIRANT vendre ou échanger leurs commerces — Hôtels, Epiceries, Maisons meublées pour louer des chambres, Salles à Manger, ou tout autre commerce sont priées de s'adresser en toute confiance à Philippe Paduani, 117 St-Catherine Est, (en face "La Patrie"). Tél. E. 4209. 67-6-P-A

QUEBEC-ONTARIO-Longue-Pointe, 4 lots Nos 323 à 328, Deux coins, Avenue Quinn et St-Joseph, 1572 piéds, 27 50 c. de la rue, Comptant, 212 Boulevard St-Laurent. 66-6-P-A

PERDU — Epingle de dames, Améthyste montée en or, de 474 St-Denis à St-Louis de France, passant par Carré St-Louis et Ave. Laval, retour par les rues Roy et St-Denis. Frère de la rapporter à 474 St-Denis. Tél. Est 1527. 69-1-D

PERDU — Hier, un portefeuille contenant argent, photographie de famille et de nœuds à l'adresse du propriétaire du Mont-Royal à la Pointe St-Charles, par les chars Outremont et Wellington. Le rapporter 452 Clark (Porte récom-pense). 69-1-6-P-A

parties du globe y prendront part, avec 700 chevaux. On y verra quantité d'éléphants et trente fanfares et orchestres.

La partie la plus sensationnelle au programme est le grand spectacle de Cléopâtre, le grand drame historique. Les dames occupent une place importante dans l'organisation du cirque, cette année. Il y a les quatre sœurs Balton, les plus fortes femmes du monde, Miss Wirth, la fameuse marionnette, Victoria et May Davenport, et Ella Bradna et Bird Millman.

PARC DOMINION

Le Parc Dominion continue toujours à attirer des foules énormes l'après-midi et le soir et l'on évalue à quarante mille le nombre des visiteurs durant les journées de samedi, et de dimanche. La direction désire évidemment briser un record et le public fait un bon accueil au programme.

Parmi les principaux numéros du programme de la semaine est Miss Nina Seal. Comme on le sait, Miss Seal imite à perfection. On la voit cette semaine dans la personification de l'Irlandaise, dans "Yankee Doodle Girl" et Quarante-cinq minutes de Broadway. Dans cette dernière chanson, elle imite M. George M. Cohn.

M. Saddle Dattelo dans "The Fusell Man", a remporté un grand succès. Les costumes de cette semaine sont magnifiques. La Jument Arabe Mazzetta intéresse toujours vivement le public.

Un orchestre de saxophone se fait entendre durant les performances de Mazzetta.

Qu'on n'oublie pas d'aller entendre les beaux concerts de la fanfare militaire de Vander Meerschen.

AU PARC SOHMER

Le parc Sohmer célébrait, dimanche, son vingt-cinquième anniversaire de naissance, sous les meilleurs auspices. Température idéale, et onze mille personnes venues pour applaudir le programme intéressant de cette semaine.

La parade causera une autre grande surprise. Elle est entièrement différente de ce que l'on a déjà fait dans le passé et elle nécessite une dépense d'un million de dollars. Elle s'étend sur une longueur de trois milles et 1250 personnes venant de toutes les

parties du globe y prendront part, avec 700 chevaux. On y verra quantité d'éléphants et trente fanfares et orchestres.

La partie la plus sensationnelle au programme est le grand spectacle de Cléopâtre, le grand drame historique. Les dames occupent une place importante dans l'organisation du cirque, cette année. Il y a les quatre sœurs Balton, les plus fortes femmes du monde, Miss Wirth, la fameuse marionnette, Victoria et May Davenport, et Ella Bradna et Bird Millman.

PARC DOMINION

Le Parc Dominion continue toujours à attirer des foules énormes l'après-midi et le soir et l'on évalue à quarante mille le nombre des visiteurs durant les journées de samedi, et de dimanche. La direction désire évidemment briser un record et le public fait un bon accueil au programme.

Parmi les principaux numéros du programme de la semaine est Miss Nina Seal. Comme on le sait, Miss Seal imite à perfection. On la voit cette semaine dans la personification de l'Irlandaise, dans "Yankee Doodle Girl" et Quarante-cinq minutes de Broadway. Dans cette dernière chanson, elle imite M. George M. Cohn.

M. Saddle Dattelo dans "The Fusell Man", a remporté un grand succès. Les costumes de cette semaine sont magnifiques. La Jument Arabe Mazzetta intéresse toujours vivement le public.

Un orchestre de saxophone se fait entendre durant les performances de Mazzetta.

Qu'on n'oublie pas d'aller entendre les beaux concerts de la fanfare militaire de Vander Meerschen.

AU PARC SOHMER

Le parc Sohmer célébrait, dimanche, son vingt-cinquième anniversaire de naissance, sous les meilleurs auspices. Température idéale, et onze mille personnes venues pour applaudir le programme intéressant de cette semaine.

CARTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Dans tous les pays. Pour renseignements demandez GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Université, Edifice de la Banque des Marchands, rue Sainte-Catherine, Montréal. Téléphone. Up. 6474.

HOTEL RIENDEAU

En face de l'Hôtel-de-ville et du Palais de Justice. Quelques pas des Bains de la Gare. Des déjeuners de 50 c. 38-60 Place Jacques-Cartier. J. R. THUR TANGUAY, Propriétaire. 68-P-A

JOSEPH FORTIER

FABRICANT PAPETER 210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiments complets de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre de Caisse, Impression de tous sorts, En-Têtes de Lettres, En-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrages fait avec promptitude.

RELIURE ET REGLAGE

68-2-P-A

BATEAUX A GAZOLINE

COMPLETS

NEUFS ET DE SECONDE MAIN

BATEAUX EN ACIER

DE MULLINS STEEL BOAT CO.

MOTEURS à Gazoline

DE VIM MOTOR CO.

Ferronneries

Peintures

Vitres Vernis

Huiles Ciment

Brique Chaux

Sable

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR

LIMITES

362-366

RUE NOTRE-DAME OUEST,

MONTREAL

La Pensée Française

Encore quelques heures et tout le Québec, depuis le golfe jusqu'à l'Ontario, se décorera de la légion d'honneur de la "Pensée Française."

A la veille de ce grand jour de communion de toute la race, la Société St-Jean-Baptiste fait un dernier appel en faveur de la défense de notre belle langue chez nos compatriotes de l'Ontario. Il faut que succès soit obtenu et d'autant plus grand qu'il est destiné à montrer au pays tout entier que les Canadiens-Français sont décidés, quoi qu'il en coûte, à assurer sur ce sol d'Amérique, la survivance de la langue de Cartier, des Champlain, des Brébeuf, des Dollard et de toute la pléiade glorieuse des aïeux.

BEL EXEMPLE DE SAINT-PIERRE AUX LIENS.

Et ce n'est pas en vain que l'on aura compté sur l'appui de la province de Québec. Nous n'en voulons d'autres témoignages, les nombreuses adhésions apportées à l'Œuvre et dont l'une a déjà vu le couronnement de son travail.

C'est la petite ville de Saint-Pierre aux Liens, à qui l'on a recueilli chez elle, — sa population est très peu considérable, — la jolie somme, et le mot est juste ici, de \$300.00. C'est un magnifique exemple qu'imprimeront demain les quel-ques trente villes et villages où se fera la collecte du SOU de la PENSÉE FRANÇAISE.

GROS SUCCES A SOREL.

De Sorel, arrive la nouvelle d'un succès qui a dépassé toutes les prévisions. Le Comité avait expédié, dans cette ville 3,000 Penates et hier midi, les organisateurs de l'endroit commandaient en toute hâte par téléphone 2,000 autres Penates, car il ne leur en restait plus une seule.

ON DEMANDE DES AUTOS.

Madame Lemaire, chargée de la collecte à Montréal, prie tous les propriétaires d'automobiles qui voudraient collaborer à l'Œuvre, de lui téléphoner, ce soir, Bell Tel. Lassalle, 229. Que tous les automobiles s'inscrivent, il y a de l'ouvrage pour tous.

MEFIENS-NOUS.

Madame Lemaire prévient le public contre les contrefaçons et les imitations. Elle rappelle que seules les demoiselles portant un brassard marqué "Pensée Française" et munies de tire-lignes sont autorisées à recevoir les dons du SOU de la Pensée Française.

Paris, 23 — On a réorganisé le conseil supérieur de la défense nationale qui est composé du président du conseil et des ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Finances, de la Guerre, de la Marine et des Colonies.

CHRONIQUE DU PALAIS

Au sujet de dettes de jeu

Le juge Purcell a rendu jugement dans la cause de J. Antonin Grenier vs Chas. De Sève. Ce dernier avait payé une dette de jeu au moyen d'un chèque, qui ne fut pas honoré à la banque. Le juge a déclaré que le code n'oblige pas un perdant à payer sa dette de jeu ; il a donné gain de cause à M. De Sève.

Les conséquences d'une catastrophe

Deux nouvelles actions en dommages-intérêts ont été intentées contre la compagnie du Vermont Central, hier matin, comme conséquence de l'accident qui s'est produit sur la voie de cette compagnie le 13 avril dernier, près de Saint-Lambert.

Les demandeurs sont Thomas Dear et sa femme, Elizabeth Finnigan, qui réclament respectivement \$5,000 et \$10,000, le premier pour la mort de sa fille, la seconde pour la mort de sa fille et aussi pour les blessures qu'elle a elle-même reçues.

MM. Tribey, Bercovitch et Kearney sont les avocats des demandeurs.

Les vacances au palais

La vacance judiciaire a commencé hier. Toutes les cours chôment, au Palais, à l'exception de la cour de pratique.

Passé la fin du mois, la cour de pratique ne s'élèvera plus que le mardi et le vendredi, tant en cour supérieure qu'en cour de circuit. Il y aura un jour en chambre, pour l'audition des affaires urgentes, telles qu'habéas corpus, injonction, mandamus, contrainte par corps.

Il a prouvé qu'il y avait eu effraction

Dans une cause d'Alfred Gaboury contre la compagnie d'assurance contre les voleurs "London Guarantee and Accident", M. le juge Panetot a décidé, que celui qui s'assure contre les voleurs n'a pas à prouver autre chose que l'effraction et la disparition des marchandises.

La compagnie refusait de payer au demandeur une somme de \$564, qu'il réclama parce que des voleurs avaient enlevé pour ce montant des marchandises de son magasin. Il a prouvé qu'une serrure avait été violée et que la porte avait été ouverte pendant la nuit. Il a aussi prouvé la disparition des marchandises. Cette preuve a été jugée suffisante et jugement a été rendu en sa faveur.

Une parole donnée doit être tenue

M. le juge Fortin a rendu jugement en faveur de l'agent de police Henri Séguin, qui réclamaient en justice de M. Georges Saint-Germain l'exécution de la promesse que M. Saint-Germain lui avait faite de lui vendre une propriété pour le prix de \$8,200. M. Séguin n'avait pas d'écrit, mais le défendeur a fait, au cours de son témoignage, des admissions que le tribunal a jugées suffisantes pour maintenir l'action du demandeur. M. J. A. Mollereau occupait pour Séguin.

CHACUNE FEMME est intéressée à se procurer

la célèbre et célèbre MARVELL WHOLE SPRAY, la nouvelle technique à l'usage des femmes. Des plus modernes. Nettoie instantanément votre visage. Demandez-la dans votre pharmacie. Elle ne coûte que 25 c.

vous fournit la MARVELL WHOLE SPRAY, n'acceptez pas une autre marque.

Envoyez un timbre pour recevoir brochure illustrée sous enveloppe, qui donne tous les détails et renseignements intéressants les dames. WINDSOR SUPPLY CO., Agents exclusifs.

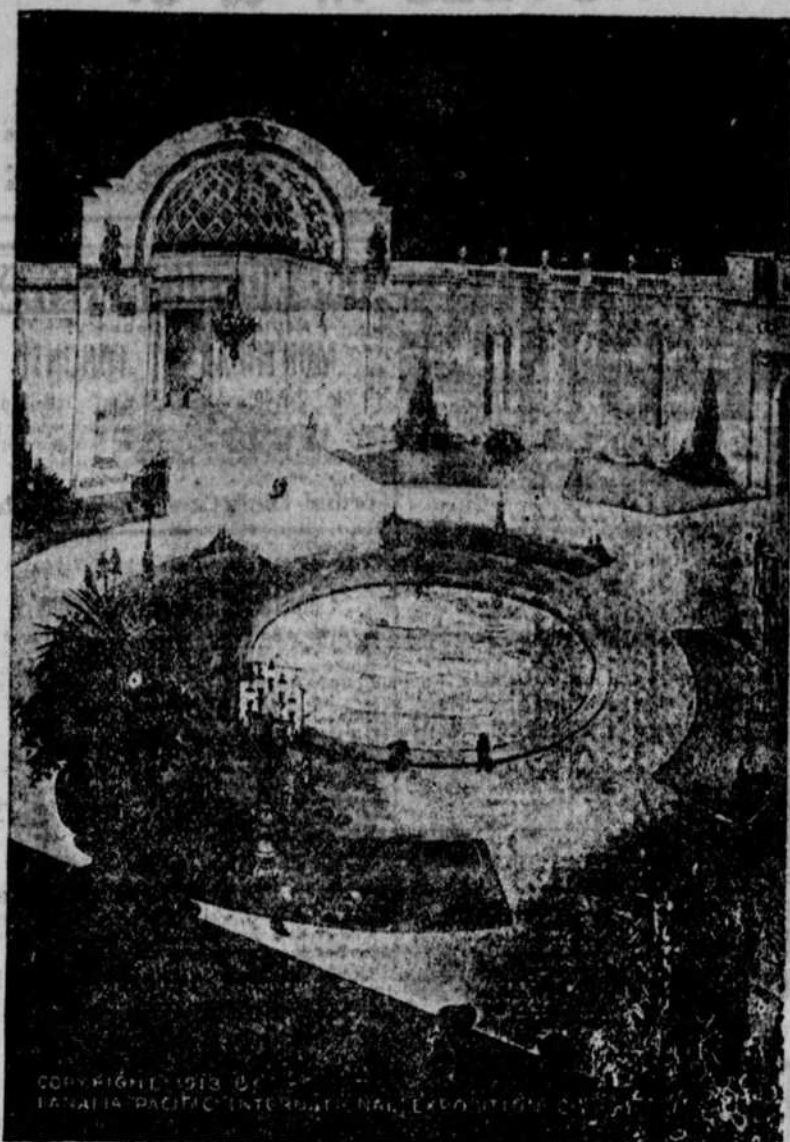
DODD'S KIDNEY PILLS

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. La cliche haut est un modèle de la boîte.

DODD'S KIDNEY PILLS

LA GRANDE EXPOSITION PANAMA-PACIFIQUE

Trois des Pavillons Qui Attireront Vivement l'Attention du Public Visiteur de l'Exposition de 1915



LA COUR DES QUATRE SAISONS.

Un des plus beaux endroits à visiter de l'exposition Internationale Panama-Pacifique sera certainement la "Cour des Quatre Saisons".

Chaque coin de cette cour sera une niche colossale, dans laquelle on placera une magnifique statue, symbole d'une des quatre saisons: printemps, été, automne et hiver.

Au centre, on verra un immense

bassin dans les eaux duquel se reflèteront les édifices environnants.

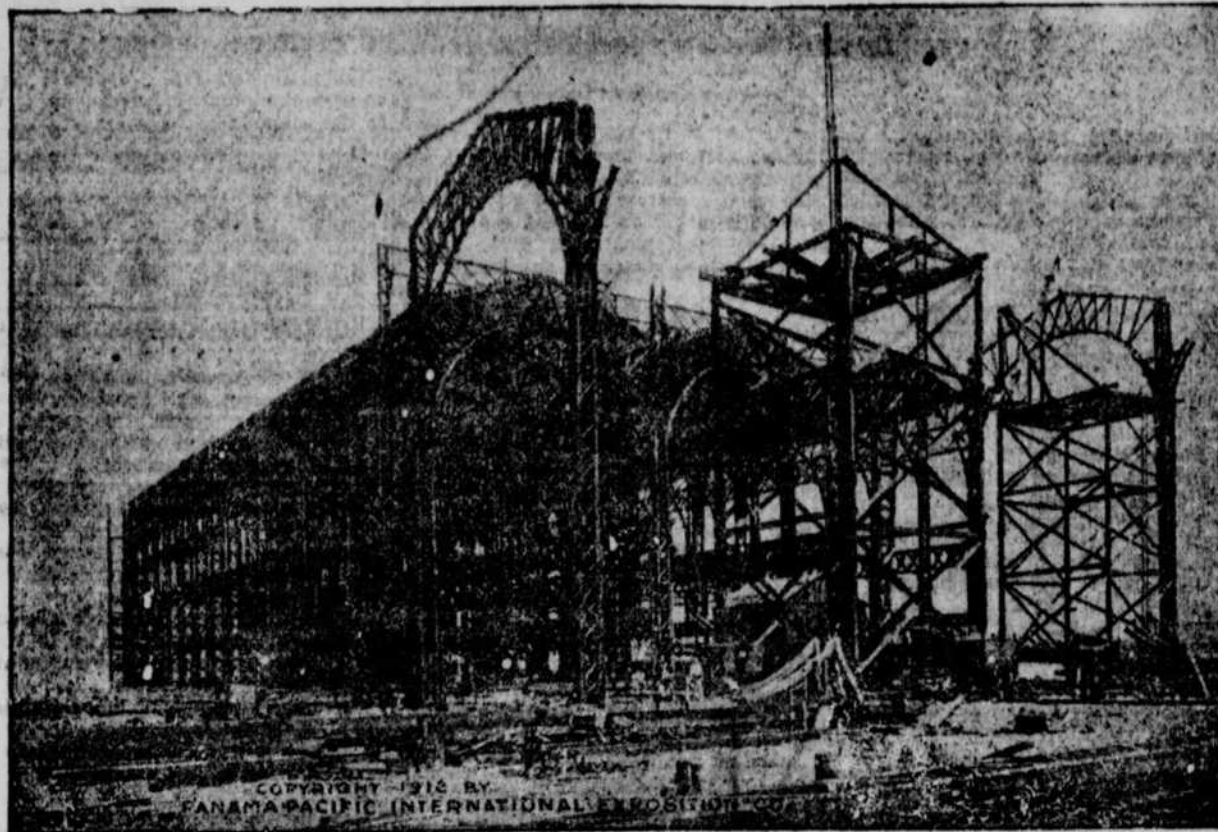
Le soir, la Cour, brillamment illuminée, présentera un aspect merveilleux.

Cette Cour des Quatre Saisons qui se trouvera à l'ouest de la grande cour d'honneur, la Cour du Soleil et des Etoiles, symbolisera l'abondance dont la nature a gratifié l'Amérique du Nord, qui a traversé l'Amérique et est allé s'établir dans l'ouest.

On fait d'immenses préparatifs pour la grande exposition Panama-Pacifique, qui aura lieu, à San Francisco, en 1915.

Ce sera l'une des plus belles expositions depuis le commencement du monde.

On a commencé l'érection des divers édifices qui seront d'une richesse et d'une beauté incomparables. Nous donnons ci-dessous trois vignettes représentant ces édifices.



LA GALERIE DES MACHINES

La construction de la Galerie des Machines, en vue de l'Exposition Internationale Panama-Pacifique avance rapidement. Cette Galerie des Machines sera non seulement le plus grand édifice qui on verra à l'Exposition, mais elle sera aussi le plus grand édifice en bois existant.

De proportions immenses, la Galerie pourra contenir les plus grandes machines, comme celles dont l'usage les gros paquebots. Les dimensions en seront: longueur 967 pieds;

largeur 367 pieds, et hauteur 135 pieds.

La superficie du plancher sera de plus de 35 acres, et le volume de l'édifice, de 38 millions de pieds cubes.

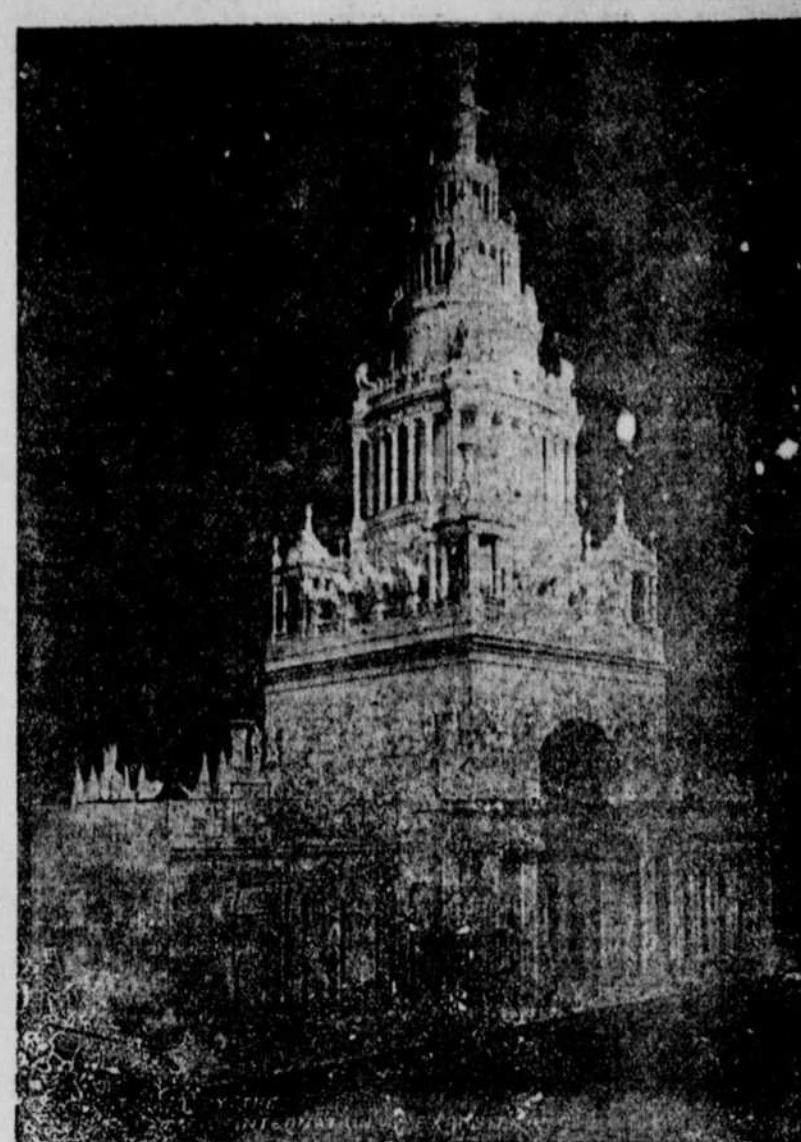
Pour sa construction on a utilisé quatre wagons de bois, 1,200 tonnes d'acier, et près de huit millions de pieds de bois.

Au début des travaux on employa 500 hommes, mais dernièrement on en a engagé 300 autres, et tout porte à croire que le tout sera terminé dans

un très court délai.

Une fois terminée cette Galerie des Machines sera certainement un des points saillants de toute la grande exposition. On s'attend à ce qu'elle soit terminée en octobre prochain, et alors les plus grands artistes de l'Amérique, commenceront à décorer l'intérieur.

Ceux qui visiteront cet édifice du temps de l'exposition, pourront y voir le plus grand assortiment au monde de machines de tous genres.



LA TOUR DES JOYAUX.

Le plus beau monument de l'Exposition Internationale Panama-Pacifique sera certainement la Tour des Joyaux, située à l'entrée sud de la grande cour d'honneur, la Cour du Soleil et des Etoiles.

Cette tour d'une hauteur de 400 pieds sera un chef-d'œuvre d'architecture. Au sommet sera un groupe de

statues supportant un globe terrestre.

Au nord et au sud, deux entrées en forme d'arc, de 125 pieds de hauteur, donneront accès à l'édifice. Les murs seront couverts de peintures et de tableaux des plus célèbres artistes du continent.

Chronique des Sports

(Suite de la 2e page)

A LA PISTE

DE LATONIA

Old Bud s'est classé en tête de son champ dans la troisième course d'hier.

Latonia, Ky., 23. — Old Ben s'est classé premier aujourd'hui dans la troisième épreuve du programme.

Voici les résultats des trois premières courses:

1ère course, maidens de 2 ans, 5 furlongs:

1. Leo Skolny, 112, Loftus, 1ère place 5.40, 2ème place 4.10, 3ème place 3.30; 2. J. Nolan, 112, Borel, 2ème place 3.6, 3ème place 3.20; 3. Big Spirit, 112, Martin, 3ème place, 2.70. Temps 1.05 1-5. Billy Stuart, J. B. Mayhew, O'Reilly, Bill Combs, Buck Keenon, Tyonbee ont aussi couru.

2ème course, Chevaux de 3 ans et plus, 6 furlongs:

1. Adelaide T., 112, Loftus, 1ère place 5.40, 2ème place 3.50, 3ème place 3.20; 2. Susan B., 109, Henry, 2ème place 3.90, 3ème place 3.30; 3. John Guld, 112, Loftus, 3ème place 3.80. Temps 1.04 2-5. Thaka, Pebecco, Brave Cunnard, Super ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi après-midi:

1ère course, 5 furlongs: Gypsy Love 110, Bronze Wing 110, Miss Barnes 110, Barbaro 110, Gracilla 110, Tom Boy 110, Martha McKee 110, Emerald Gem 110, Mary Lebus 110, Jumelia 110, Otaska 110, Charmeuse 110, Christmas Eve 110.

2ème course, 5 1-2 furlongs: Mocker 100, Romeo 100, Dushy Head 100, Cesar Michael 103, Lindare 103, Holton 102, Samuel 105, Candy Box 105, Al Jones 105, Cosis 105, Ambition 108, Korfage 110.

3ème course, 3 ans et plus, 1 mille et 70 verges: Volita 92, Elgutan 94, Ballyshe 95, Tillie's Nightmare 104, Helene 104, Tay Pay 106, Sir Waldo Briggs 106, Servance 109.

4ème course, 3 ans, 6 furlongs: Heavy Rittie 102, Wryneck 105, Panzara 105, Helios 107, Maria C. 108, Benanet 108, Ann Patricia 108, Solar Star 110, Usteppa 110, Dick Deadwood 110.

5ème course, 3 ans et plus, 6 furlongs: The Grader 96, Oreen 98, Anoret 103, Royal Meteor 104, Cash on Delivery 105, Closer 106, Wilhite 107, Sleeth 107, Merrick 113.

6ème course, 3 ans et plus, 1-1/2 mille: Tom King 100, Chartier 103, Mgr Mack 106, Forehead 109, Milton B. 115.

Temps nuageux. Piste lourde.

ROTH EST EN TÊTE

Les Royals ne comptent que deux frappeurs dans les 300 dans la ligue Internationale.

Roth, des Baltimore, est en tête des frappeurs de la ligue Internationale. Gilbooley et Demmitt, des Royals, sont nos seuls pitchers dans les 300. Voici les pourcentages officiels jusqu'à date:

POURCENTAGE INDIVIDUEL AU BATON

	PO.
Roth, Balt.....	408
LaFitte, Prof.....	385
Doesch, Prof. City.....	351
McCarthy, New.....	347
McDonnell, Prov.....	346
Schultz, Tor.....	344
Northern, Tor.....	342
Gilbooley, Mont.....	336
Shear, Prof.....	336
Vaughn, J.C.....	336
W. Bradley, Tor.....	324
Bauman, Prov.....	323
Simmons, Roch.....	322
Wells, Jer. City.....	318
Demmitt, Mont.....	314
Murray, Buff.....	314
Wilhelm, Roch.....	313
Lehr, Buff.....	312
Dalton, New.....	312
Swacina, New.....	306
W. P. Martin, Jer. City.....	304
Ferry, J.C.....	303
Myers, New.....	300
Copper, Balt.....	300
F. Maise, Balt.....	300
Fitzpatrick, Tor.....	299
Girges, Kont.....	298
Twombly, Balt.....	296
Parent, Balt.....	295
Platte, Prof.....	294
Reisler, Prof.....	294
Allen, Mont.....	293
Kocher, Prof.....	292
Roach, Buff.....	292
Bues, Buff.....	292
Schmidt, Roch.....	290
Jackson, Buff.....	286
Capron, Balt.....	283
Shawkey, Balt.....	280
Eagan, Balt.....	279
Bradley, Jer. City.....	278
Lush, Roch.....	278
Irwin, Tor.....	277
W. Zimmerman, New-Y.....	276
Goody, Buff.....	276
Irving, Jer. City.....	275
Paddock, Roch.....	275
Bemis, Tor.....	274
O'Hara, Tor.....	274
Hughes, Roch.....	273
Smith, Roch.....	273
Collins, New.....	270
Truesdale, Buff.....	269
Getz, New.....	270
Burns, Mont.....	270
McCabe, Jer. City.....	269
Houser, Balt.....	268
Crisp, Jer. City.....	267
Lennox, Mont.....	267
McIntyre, Prof.....	261
O. Maise, Balt.....	262
Shaw, Tor.....	258
Truesdale, Buff.....	257
E. Onslow, Prof.....	257
Barger, New.....	255
Barry, Jer. City.....	254
Zinn, Balt.....	253
Corcoran, Balt.....	250
Smith, Mont.....	250
Knight, Jer. City.....	246

Yeager, Mont.....	244
Holly, Tor.....	244
Jordan, Tor.....	238
Conroy, Roch.....	239
McGrayner, Mont.....	238
Deninger, Mont.....	233
McTigue, Balt.....	233
LaLorge, Buff.....	233
J. C. Martin, Roch.....	231
McConnell, Tor.....	231
Madden, Mont.....	232
Beck, Buff.....	231
E. Zimmerman, New.....	228
O'Mara, Prov.....	225
Emson, Mont.....	225
Emz, Prov.....	224
McHale, Jer. City.....	224
Blair, Roch.....	213
B. Purcell, Mont.....	213
Jameson, Buff.....	208
Gagnier, New.....	206
Kelley, Jer. City.....	206
H. Smith, New.....	206
Powell, Prov.....	204
Beebe, Buff.....	200
Payne, Balt.....	198
Bayley, Prof.....	191
Hanford, Buff.....	185
Bergen, Balt.....	182
Blair, Jer. City.....	177
Edmond, Mont.....	171
Davis, Jer. City.....	171
Frill, Buff.....	172
Graham, Tor.....	172
Cunningham, Mont.....	170
Mattern, Mont.....	167
Miller, Mont.....	167
Goulat, Tor.....	163
O'Rourke, Buff.....	163
Williams, Roch.....	162
Wheatley, Prof.....	156
Aitchison, New.....	156
Enman, New.....	154
Keefe, Roch.....	152
Quinn, Roch.....	148
D. P. Martin, Roch.....	147
Danforth, Balt.....	143
Brant, Tor.....	143
Hearne, Tor.....	143
Fullenweider, Buff.....	133
Bel, New.....	130
Schaffly, Jer. City.....	129
Mason, Mont.....	129
Hendline, Jer. City.....	093
Brandon, Jer. City.....	091
Holmes, Buff.....	077

LES ENTREES DE BELMONT

New-York, 23. — Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi à Belmont Park:

1ère course, 2 ans 5 1-2 furlongs: Hudus Brother, 103, Tanwood, 103, Charlon, 110, Flask, 100, Delft, 109, Small, 106, Mordecai, 105, Gallop, 116, Yodeling, 108, Odd Cress, 107, Water Lad, 111.

2ème course, 3 ans et plus, handicap, 1-3-8 mille:

Guy Fisher, 117, Sand Hill, 117, Amalfi, 108, Mission, 103, Bob R., 107, Col. Holloway, 97, Aussi éligible, Donald Macdonald, 108, John Furlong, 111, Annie Sellers, 90.

3ème course, 3 ans et plus, 1 mille:

Beaucoup, 110, Blankenburg, 102, Little Ed, 108, xStrenuous, 100, Captain Elliott, 90, Cold Spring, 113, Tactics, 105, O'Em, 105, Sir Denrah, 108, xBouncing Lass, 98 xO. U. Buster, 102, Syckle, 111, Spin, 105, Springmas, 108, Captain Swanson, 110, Working Lad, 111.

4ème course, 2 ans, 5 furlongs:

Mater, 114, Malaid, 110, Anytime, 114, The Spirit, 114, Early Rose, 114, Vega, 114, Flitaway, 114.

5ème course, 3 ans et plus, 6 furlongs:

xSleuth, 108, xMr. Specs, 104, Trifler, 101, Little Jupiter, 103, Miss Moments, 107, Schaller, 106, Sir Denrah, 112, Mary Scribe, 101, Moncrief, 112, Menpeck, 111, Danterfield, 109, Thrifty, 107, Deduction, 107, Perthshire, 112, Bouncing Lass, 107, War Lord, 103, Luria, 103, Golliwogg, 109.

6ème course, 3 ans et plus, maidens, 6 furlongs:

Fifty-five, 108, Elegansa, 103, Bunch of Keys, 108, 103 Sylvan, 103, Monmouth, 105, Mcshaw Girl, 103, Rebound, 103, Rockfish, 105, Dixon, 108, Bruin Belle, 103, Jack Wall, 108, Isiroce, 103.

x Réclamations des novices.

LIGUE CANADIENNE

Hamilton..... 000000010- 1 6 2

Guelph..... 103010000- 5 6 1

Smith, Dougherty et Fisher; Stark et Dunn, Umpire, Jackson.

Brantford..... 02201000x- 5 6 1

Ottawa..... 000000000- 0 9 0

Gero et Lamond, Marchant Kubat et Logue.

St-Thomas..... 30006000x- 9 9 5

London..... 030001003- 7 6 1

Clements et Power; Chaput, Deneau et Matteson et Reidy.

LE TRAITE RUSSO-AMERICAIN

Le président Wilson aurait refusé de le renouveler.

London, 24. — Une dépêche de St-Petersbourg au "Standard" dit que le président Wilson a décliné l'offre de la Russie pour un renouvellement du traité, à moins que les Juifs américains ne fussent libres d'entrer en

ger à 8.10 a.m. pour se rendre à St-Lin, arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Pour toutes informations s'adresser à J. E. Beaudoin, 11 Craig Ouest, Montréal, ou au secrétaire du club, Georges Martel, président; J. E. Beaudoin, vice-président; Jules Bélanger, gérant; J. A. Coderre, secrétaire.

Admission, 25c; enfants, 10c.

LA GALERIE DES MACHINES

Paris, 23. — Une fête de nuit des plus réussies a été donnée, samedi soir, au Moulin de la Galette, sous la présidence de M. André de Fouquières.

La fête a commencé, à 9 heures, par "l'Ode au soleil", chantée par plus de deux cents étudiants sur les ruines du vieux moulin.

La salle était décorée de drapeaux français, anglais, américains et russes.

Yvette Guilbert a été très applaudie dans son répertoire, notamment les "Quatre étudiants".

Henri Fursy, Dickson et Aristide Bruant ont eu beaucoup de succès, dans leurs chansons montmartroises.

Mlle Marguerite d'Elty, de l'Opéra, a chanté différents airs de "Louise".

enthousiasmement la salle.

Mlle Yvonne Yma et M. Nubio n'obtinrent pas moins de succès dans la "Gloire de la Butte".

Ensuite eut lieu le couronnement de la Meunière de Montmartre. Trente jolies jeunes femmes, adorablement déguisées en meunières, se disputaient la couronne.

Mlle Clara Amhour, jolie blonde de 18 ans, une des meilleures danseuses de Paris, fut couronnée "Reine des Meunières".

La partie artistique avait été arrangée par Forain, Willette, Léandre, Steinlein, Abel Trousset, André War nod et Georges Casella.

M. André de Fouquières dirigeait tout avec la rapidité de l'éclair.

Des centaines d'Américains assistaient à cette fête.

Les danseurs, amateurs ou professionnels, ne semblent pas goûter le "tango" et le "turkey-trot". Parmi les danses excentriques, ils semblent de beaucoup préférer la "valse chauloupée".

Rarement on vit une fête si belle à Montmartre.

Le vieux Montmartre, auquel on a dit un si magnifique adieu, disparaît de plus en plus.

La maison de Berlioz, le cabaret du "Lapin agile", la maison de Mimi Pinson, le chenil d'Henri IV et le jardin de Gabrielle d'Estrees vont bientôt tomber sous le pic des démolisseurs.

Le 6 juillet, une kermesse en plein air aura lieu dans les terrains de la Butte demeurés libres et champêtres, où la hache a respecté encore les arbres.

LA TELEGRAPHIE SANS FIL

La Norvège va établir un poste pour communiquer avec les Etats-Unis.

Christiana, 23. — Un service de télégraphie sans fil entre la Norvège et les Etats-Unis sera probablement exploité par la compagnie Marconi.

La commission du parlement norvégien a approuvé le contrat passé entre la compagnie Marconi et l'ancien ministre, en y faisant quelques modifications.

La Norvège dépenserait trois millions de francs pour établir à Stavanger un poste pouvant communiquer avec Boston.

LA NORVÈGE VA ÉTABLIR UN POSTE POUR COMMUNIQUER AVEC LES ETATS-UNIS.

Christiana, 23. — Un service de télégraphie sans fil entre la Norvège et les Etats-Unis sera probablement exploité par la compagnie Marconi.

La commission du parlement norvégien a approuvé le contrat passé entre la compagnie Marconi et l'ancien ministre, en y faisant quelques modifications.

La Norvège dépenserait trois millions de francs pour établir à Stavanger un poste pouvant communiquer avec Boston.

LA NORVÈGE VA ÉTABLIR UN POSTE POUR COMMUNIQUER AVEC LES ETATS-UNIS.

Christiana, 23. — Un service de télégraphie sans fil entre la Norvège et les Etats-Unis sera probablement exploité par la compagnie Marconi.

La commission du parlement norvégien a approuvé le contrat passé entre la compagnie Marconi et l'ancien ministre, en y faisant quelques modifications.

La Norvège dépenserait trois millions de francs pour établir à Stavanger un poste pouvant communiquer avec Boston.

LA NORVÈGE VA ÉTABLIR UN POSTE POUR COMMUNIQUER AVEC LES ETATS-UNIS.

Christiana, 23. — Un service de télégraphie sans fil entre la Norvège et les Etats-Unis sera probablement exploité par la compagnie Marconi.

La commission du parlement norvégien a approuvé le contrat passé entre la compagnie Marconi et l'ancien ministre, en y faisant quelques modifications.

La Norvège dépenserait trois millions de francs pour établir à Stavanger un poste pouvant communiquer avec Boston.

LA NORVÈGE VA ÉTABLIR UN POSTE POUR COMMUNIQUER AVEC LES ETATS-UNIS.

Christiana, 23. — Un service de télégraphie sans fil entre la Norvège et les Etats-Unis sera probablement exploité par la compagnie Marconi.

La commission du parlement norvégien a approuvé le contrat passé entre la compagnie Marconi et l'ancien ministre, en y faisant quelques modifications.

La Norvège dépenserait trois millions de francs pour établir à Stavanger un poste pouvant communiquer avec Boston.

L'ADIEU AU VIEUX MONTMARTRE

Couronnement de la Meunière de Montmartre au Moulin de la Galette.

Paris, 23. — Une fête de nuit des plus réussies a été donnée, samedi soir, au Moulin de la Galette, sous la présidence de M. André de Fouquières.

La fête a commencé, à 9 heures, par "l'Ode au soleil", chantée par plus de deux cents étudiants sur les ruines du vieux moulin.

La salle était décorée de drapeaux français, anglais, américains et russes.

Yvette Guilbert a été très applaudie dans son répertoire, notamment les "Quatre étudiants".

Henri Fursy, Dickson et Aristide Bruant ont eu beaucoup de succès, dans leurs chansons montmartroises.

Mlle Marguerite d'Elty, de l'Opéra, a chanté différents airs de "Louise".

enthousiasmement la salle.

Le feu à l'école Champlain

UN INCENDIE QUI S'Y DECLAR E VERS MINUIT CAUSE POUR \$10,000 D E DEGATS.

L'école Champlain a été menacée de destruction, hier soir.

Un incendie qui s'est déclaré dans la salle des spectacles, située au 4e étage de l'école, s'est propagé avec une rapidité surprenante au plafond de la salle qui se trouve garni de planches de bois, comme malheureusement beaucoup d'anciennes constructions.

La première alarme, sonnée par un passant au coin de la rue Ste-Catherine et Avenue Delormier, amenait les pompiers de la division Est sous la conduite du sous-chef Giroux ; une seconde alarme, sonnée à l'école même par le gardien, M. Hormidas Paquette, faisait descendre le chef Tremblay, le chef-adjoint St-Pierre, les sous-chefs Mann et Dagenais, avec leurs hommes et appareils.

Les flammes sortaient rugissantes des croisées de la salle des fêtes. De nombreux jets d'eau furent placés sur la rue Fullum et dans la cour de l'école, côté nord et ouest. Il fallut encore en placer d'autres du côté sud.

Les flammes étaient très difficiles à atteindre attendu qu'elles avaient gagné l'intervalle laissé entre le plancher et la couverture.

Les pompiers comme toujours, ont fait un beau travail, et après une heure d'efforts ils voyaient leur travail couronné de succès : le feu était circonscrit et le chef donnait l'ordre de sonner le retour.

On se perd en conjectures sur les causes de cet incendie.

Hier soir, sous les auspices de l'Association St-Jean-Baptiste, section St-Vincent de Paul, une représentation était donnée dans cette salle.

Le principal de l'école M. Lamarre le gardien M. Paquette, le secrétaire de la commission scolaire, M. Victor Doré, qui dirigeait les acteurs de cette séance, sont tous positifs et déclarent que ce feu n'a pu être causé par quelque imprudence : une surveillance très soignée n'a cessé de régner durant la soirée. Est-ce dû à un court-circuit ? Peut-être.

Le gardien déclare avoir fait sa ronde après que les spectateurs furent partis à onze heures et quart. Il est allé dans la salle fermer deux croisées laissées ouvertes.

Un quart d'heure plus tard M. Paquette entendit un bruit sourd, semblable à une détonation, suivi de bris de vitres, étant monté pour voir d'où provenait le bruit il trouva la salle en flammes et sonna l'alarme privée de l'école No 753.

Les dommages sont considérables : ils sont dus surtout à l'eau. On peut les évaluer à une dizaine de mille piastres.

On frémit à la pensée que cet incendie aurait pu se déclarer durant la séance, pendant que six cents personnes remplit la salle.

Le chef Tremblay n'a pas caché sa façon de penser en nous déclarant que des salles de spectacles semblables situées à des centaines de pieds de hauteur sont un danger et pourraient un jour ou l'autre amener une catastrophe terrible.

La commission des incendies

LE FEU CHEZ MASTERMAN. — LES VICTIMES DU DEVOIR.

Hier après-midi le commissaire des Incendies, M. R. Latulippe, a tenu une enquête sur les causes du feu, chez Masterman, préparateurs et commerçants de viandes, sur la rue Notre-Dame-Ouest.

Plusieurs témoins ont été entendus, entre autres, le gardien de nuit de la bâtisse, ce dernier venait de faire sa ronde habituelle et venait de quitter l'étage où le feu s'est déclaré ; il n'avait remarqué rien d'anormal.

On ne peut donc attribuer qu'à des fils électriques défectueux, qui auraient établi un court-circuit la cause de cet incendie.

Le commissaire Latulippe, au cours de cette enquête a fait l'éloge des victimes du devoir de dimanche dernier.

Il a rappelé la vaillance du corps des pompiers de Montréal et a exprimé l'idée que les autorités municipales reconnaissent d'une manière tangible, en apportant une amélioration au sort de ces braves serviteurs des citoyens.

Pour honorer la mémoire des quatre valeureux pompiers tués au devoir, la commission des Incendies s'ajourne à jeudi prochain.

Hommage aux victimes du devoir

LE CONSEIL DE VILLE REND PUBLIQUEMENT HOMMAGE AUX QUATRE VAILLANTS POMPIERS, QUI ONT PERDU LA VIE DANS L'INCENDIE DE STE-C UNEGONDE. — LA VILLE LEVERA DES FUNERAILLES PUBLIQUES, ET UNE SOUSCRIPTION SERA OUVERTE POUR VENIR EN AIDE A LEURS FAMILLES.

Après avoir rendu hommage au courage et à sa vive sympathie dans le rapport des malheureux pompiers qui ont péri dans l'incendie de Ste-Cunegonde, le Conseil a décidé, hier, sur la recommandation du Bureau des Commissaires de leur faire des funérailles publiques, et a voté une somme de \$1,000 à cet effet.

Au début de la séance du Conseil, Son Honneur le maire prit la parole pour faire part au Conseil du malheureux accident qui a frappé si cruellement la Brigade des Pompiers de Montréal.

"J'ai un triste devoir à accomplir, dit Son Honneur, c'est de confirmer la nouvelle qui a frappé de stupeur la ville tout entière. Quatre membres de la brigade ont péri victimes et martyrs de leur devoir, en pleine jeunesse, au moment où ils donnaient les plus belles espérances et au département des Incendies et à leurs familles.

"Il est du devoir du Conseil de s'associer au deuil de ces familles, et qu'il fasse pour ces dernières, je suis certain qu'il aura la gratitude des citoyens.

"Permettez-moi d'offrir, aux familles éprouvées, au nom du Conseil, l'expression de nos vives sympathies."

Le greffier donna alors lecture du rapport des commissaires recommandant qu'une somme de \$1,000 soit votée pour faire aux pompiers morts en braves, des funérailles publiques.

M. l'échevin L. A. Lapointe proposa la motion suivante qui fut adoptée :

"Que ce Conseil déplore profondément le malheur arrivé hier, alors que quatre des membres les plus courageux et les plus utiles de la brigade des incendies ont perdu la vie, et qu'il désire assurer les familles des

CHUTE DANGEREUSE

UNE FILLETTE TOMBE DU 4e ETAGE ET S'INFILGE DES BLESSURES GRAVES.

Helen George, âgée de 9 ans, est tombée sur le trottoir d'une croisée du 4ème étage, à la résidence de ses parents, coin Richmond et Notre-Dame, hier après-midi, vers 4 h. Elle fut relevée inconsciente et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame l'a transportée à cette institution.

La petite fille qui souffre de commotion cérébrale est dans un état très critique.

COMMERCIAL PLATE GLASS ASSURANCE COMPANY

701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

ISIDORE CREPEAU, Gérant.

MAIN 2367

Veuillez envoyer mesurer vos glaces et faire connaître votre prime — sans charge.

Nom.....

Adresse.....

ENCORE DES SCANDALES A L'HOTEL DE VILLE

DES ACCUSATIONS TRES GRAVES SONT LANCEES CONTRE DES EMPLOYES MUNICIPAUX QUI S'ENRICHISSENT AU DETRIMENT DE LA VILLE.

Plusieurs scandales sont mis à jour par les échevins L. A. Lapointe et Larivière au cours d'une séance très orageuse, hier après-midi.

AUCUNE ENQUETE NE SERA FAITE POUR LE MOMENT.

La bataille a recommencé. La séance du Conseil de Ville, hier après-midi, a été, sans contredit, la plus orageuse de toutes celles qui ont eu lieu depuis la création d'un bureau de commissaires.

A la suite de la mention faite par l'échevin M. Martin de certains articles parus dans un quotidien et dans un journal français du dimanche, des accusations d'un caractère très grave ont été lancées par différents échevins contre des employés municipaux et de particuliers qui, d'après eux, auraient réalisé, sans bourse délier des profits énormes sur les achats de terrains faits par les commissaires depuis quelques temps.

Les expressions de vol, mensonge, corruption, danse des écus, honte, triptage ont été proférées ; on a parlé de religion, de franc-maçonnerie, de l'ancien régime, du nouveau, des vingt-trois et enfin d'honnêteté.

Après tous ces violents discours, le Conseil décida, sur la proposition de l'échevin Victor Morin d'attendre que des accusations spécifiques soient portées par les dits journaux avant de procéder.

D'après la discussion, il appert que tous les scandales signalés par les échevins étaient connus par eux depuis longtemps, et ce n'est que la viguerie du débat qui a provoqué ces déclarations qui, sans cela, n'auraient peut-être jamais été faites.

Voici exactement ce dont il s'agit. Samedi, paraissait dans un journal du soir, un article au sujet de l'achat d'un terrain à Ahuntsic à un prix jugé trop considérable. Dimanche, un autre journal déclarait, au sujet de la même transaction, que le propriétaire de terrain en question n'avait reçu que 44 centins du pied, alors que la ville l'avait payé 80 centins. Et il se demandait où avait passé la différence ; qui profitait de cette barrière de péage ?

Ce fut l'échevin Martin, qui, soulevant une question de privilège, fit part au Conseil des graves accusations qui pesaient sur l'administration municipale, et demanda aux commissaires s'ils étaient au courant du fait.

L'échevin Bastien, dont le nom était mentionné dans l'article du journal, avoua en effet avoir déclaré que le prix du terrain acheté sur les bords de la rivière des Prairies, pour l'établissement d'un système d'épuration des eaux dégoûtait beaucoup trop élevé.

"Je déclare de nouveau, dit-il, que l'on a profité de mon absence pour acheter ce terrain, qui a été payé bien trop cher. Le vendeur m'a avoué lui-même qu'il avait été payé à raison de 44 centins du pied, alors que la ville a acheté à raison de 80 centins.

"Je ne sais qui a profité de la différence. Je n'accuse point les commissaires, les échevins ou les employés municipaux ; je suppose que c'est la personne qui a servi d'intermédiaire, qui a 'coupoché' le bénéficiaire. Mais, je fais remarquer aux commissaires l'inconvénient qu'il y a de ne pas consulter les échevins intéressés.

Le commissaire Lachapelle répondit au nom du Bureau des commissaires.

"Je tiens à déclarer, dit-il, que nous n'avons pas profité de l'absence de M. Bastien pour acheter ce terrain. C'était le seul endroit où nous pouvions installer l'usine en question et nous avons cru que le plus tôt était le mieux. Pour ne pas faire nous payerions.

Le propriétaire qui était la ville qui achetait, nous avons eu recours à un intermédiaire.

"Le propriétaire n'a-t-il pas reçu le montant qui a été payé ? Cela, je l'ignore.

"Quant aux articles de journaux, j'en suis sûr. Bien avant mon entrée à l'Hôtel de Ville, la campagne avait été entreprise par ce journal contre moi ; je ne suis nullement surpris qu'elle continue.

"Ce journal ne m'aime pas, parce que je n'ai pas l'heur d'appartenir à la 'petite église'. Je ne savais pas qu'elle avait pied à l'Hôtel de Ville, je m'en suis aperçu dans la suite.

"J'ai bien autre chose à faire que de répondre aux articles de journaux. Je travaille dans l'intérêt général de la ville et je me soucie guère du mal qu'ils peuvent dire de moi."

"Pourquoi n'avez-vous pas pris un agent, dit l'échevin Bastien. Vous lui auriez payé une commission de tant, comme vous avez fait pour l'achat de certaines autres propriétés. Vous vous êtes bien trouvés, puis que vous avez prétendu que cet agent avait réussi à faire gagner de l'argent à la ville. Au lieu de cela, vous avez perdu au moins \$30,000."

Le commissaire Lachapelle. — Si nous n'avons pas employé de nouveau

cet agent, c'est que, la dernière fois, le Conseil a refusé de payer sa commission."

L'échevin L. A. Lapointe. — On a bien fait, je l'ai dit une fois et je le répète, c'était un menteur. Au lieu de faire gagner de l'argent à la ville, il en a fait perdre. On aurait pu avoir la propriété meilleur marché, si l'on s'était adressé directement au propriétaire.

"Ce qui se passe à l'hôtel de ville en rapport avec ces expropriations est une vraie honte. Les employés municipaux font des milliers de dollars dans ces combinaisons."

Et l'échevin L. A. Lapointe cite les noms de deux employés qui ont réalisé dans cet achat de propriété à Ahuntsic, la somme rondelette de \$30,000, en servant d'intermédiaires pour les commissaires.

J'ai eu honte de proposer l'adoption de ce rapport, continua le leader du Conseil, car j'appréhendais quelque chose de louche."

L'échevin Larivière, à son tour, dévoila les noms de certains individus qui, grâce à leurs amis de l'hôtel de ville, spéculaient au détriment de la ville.

Il parla de l'achat du site pour le poste de pompiers du quartier Longue Pointe, à un prix deux fois supérieur à celui payé un peu plus loin pour des terrains bien meilleurs.

"Ce n'est pas la petite église qui est cause de cela, dit le représentant du quartier Longue Pointe.

"Quand vous êtes arrivés, Messieurs les commissaires, ce devait être le règne d'or. A tout moment vous rétiez et principalement le commissaire Wanklyn, à la vieille 'gang'."

"Quand votre règne sera passé, on en dira encore bien plus sur vous, que l'on en a dit sur cette vieille 'gang'."

Puis l'échevin Larivière cite le nom d'un notaire qui, sans débourser un cent, a réalisé des bénéfices considérables en vendant à la cité des propriétés sur lesquelles il prenait des options. Grâce aux précieuses informations que lui donnaient ses amis de l'hôtel de ville. "Et il en a de très intimes, dit l'échevin Larivière."

Ensuite le représentant du quartier Longue Pointe, parle des énormes bénéfices réalisés par certains intermédiaires qui ont vendu des terrains

(A suivre à la page 4)

SENSATION EN PERSPECTIVE

ON S'ATTEND A UNE ARRESTATION D'UN MOMENT A L'AUTRE DANS L'AFFAIRE DE SHERBROOKE.

(Spécial au "Canada")

Sherbrooke, 23. — L'affaire Bildeau commence à prendre des développements de plus en plus intéressants. Un grand surexcitation règne dans la ville ce soir, et il pourrait se faire qu'il y ait du nouveau d'ici quelques heures.

La police locale et les détectives provinciaux sont sur le qui-vive et l'on croit qu'une arrestation va avoir lieu d'un moment à l'autre.

(Dernière heure)

Sherbrooke, 24. — (Deux heures du matin) A son arrivée à Sherbrooke, le détective Lapointe et le grand connétable du district de St-François ont eu une longue entrevue avec M. J. Nicol, substitut du procureur-général. On vient d'apprendre qu'un homme sur lequel se sont portés tous les soupçons depuis le crime a quitté Sherbrooke, hier soir, par la rapide d'Halifax. Le chef McCaskill a téléphoné deux fois à McGantic, mais on ne sait pas de quoi il s'est entretenu.

CONVENTION LIBERALE

LES LIBERAUX DE PONTIAC VONT SE CHOISIR UN CANDIDAT.

Une convention libérale pour le choix d'un candidat dans le comté de Pontiac pour les prochaines élections fédérales aura lieu à Campbell's Bay, mercredi, le 25 courant.

Les honorables MM. Lemieux, Murphy et King seront présents.

La fête nationale

Séance littéraire à l'Université Laval.

Ce soir, dans la salle des promotions de l'Université Laval, aura lieu une séance littéraire et musicale, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-français.

L'amélioration du service des tramways

LE CONSEIL ADOPTE PAR 22 VOIX A 4 LE RAPPORT DU COMITE SPECIAL, TEL QU'APPROUVE PAR LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS. — L'Echevin MENARD PROTESTE CONTRE LA FAÇON DONT L'EST DE LA VILLE A ETE TRAITE. — LE PASSAGE A NIVEAU DE LA RUE SAINT-FERDINAND.

Le rapport du comité spécial, nommé par le Conseil pour étudier les moyens d'améliorer le service des tramways a été adopté, hier, par le Conseil, par 22 voix contre 4. Malgré le vote qui fut, comme on le voit, presque unanime, la discussion a été assez longue, principalement en ce qui concerne le passage à niveau de la rue Saint-Ferdinand, sur la ligne de la rue Notre-Dame ; deux amendements furent présentés, mais rejetés, l'un par 14 voix contre 13 le maire votant contre et le second par 23 voix contre 2.

A un certain moment, la discussion fut assez vive : l'échevin Ménard, dans un violent accès d'émotion, reprocha au comité spécial d'avoir sacrifié l'est de la ville. Ses paroles furent entendues par l'échevin Létourneau, qui condamna la passe-elle que l'on projette d'établir au passage à niveau de la rue St-Ferdinand.

Plusieurs échevins ont déclaré, au cours de la discussion, qu'ils avaient bien des droits à faire valoir et bien des plaintes à formuler, mais que, néanmoins ils voteraient pour l'adoption des changements proposés, dans l'espoir qu'ils amélioreraient le service actuel.

Après que l'échevin L. A. Lapointe

(A suivre à la page 4)

Des témoignages de condoléances

LE CHEF KENLON, DE NEW-YORK, ADRESSE UN MESSAGE DE CONDOLEANCES A LA BRIGADE DE POMPIERS DE MONTREAL. — AUTRES MESSAGES. — LES FUNERAILLES SERONT GRANDIOSES.

Le chef Tremblay a reçu, hier, un télégramme de condoléances du chef Kenlon de la brigade des pompiers de New-York.

Le chef Kenlon, au nom de tous ses hommes, exprime au chef Tremblay, la douleur qu'il a ressentie à la réception de la nouvelle qui avait si cruellement frappé la brigade des pompiers de Montréal et demande au chef Tremblay d'exprimer à son personnel toute l'admiration, de lui-même et de ses hommes pour la brigade des pom-

DERNIERE DISTRIBUTION DES PORTRAITS

PAPINEAU et LAFONTAINE

Si vous avez négligé de vous procurer un de ces portraits, ne manquez pas cette dernière occasion.

Tout Canadien devrait avoir dans sa demeure les portraits de PAPINEAU et LAFONTAINE.

COUPON DU "CANADA"

Veuillez m'envoyer le portrait de

pour lequel je vous inclus 10 centins en timbres.

Nom.....

Adresse.....

VOL DE GRAND CHEMIN

UN HOMME LESCARBEAU EST ARRETE, HIER, PAR LES DETECTIVES.

Les détectives Giguère et Laberge ont opéré, hier soir, l'arrestation d'un nommé Zolique Lescarbeau, accusé de vol de grand chemin.

Vendredi soir dernier, Lescarbeau assommait et volait un nommé Roméo Charbonneau, sur la rue Champlain. Lors de son arrestation, Lescarbeau avait en sa possession la montre et la chaîne volées à Charbonneau. Lescarbeau est sorti tout dernièrement du pénitencier de St-Vincent de Paul, bénéficiant de libération conditionnelle ; il purgeait dans ce pénitencier une condamnation de trois ans, infligée par le juge Choquet pour vol avec effraction.

Il est tout probable que l'accusé retournera terminer les 7 mois qui lui manquent pour finir son temps, sans compter celui que le juge va lui adjuger pour sa dernière offense.

UNE BONNE PRISE

LE CONSTABLE COTE ARRETE UN VOLEUR DANS DES CIRCONSTANCES PARTICULIERES.

Le constable Côté, du poste No 3, a accompli un exploit qui lui a mérité d'être porté à l'ordre du jour.

Dimanche dans la nuit, Côté, étant de service sur la rue Ontario, s'aperçut que la vitrine du magasin de M. J. A. Tousignant, 718 Ontario, avait été brisée et qu'un vol venait d'être commis.

Le voleur, en brisant la vitre, avait dû s'infliger une blessure, car le trottoir était tout maculé de sang.

Côté, suivant les traces sur le trottoir, arriva jusqu'au No 655 rue Visitation. Là, les traces disparaissaient.

Sans hésiter, le constable se fait ouvrir et trouve un nommé Armand St-Amour, la main tout ensanglantée et, à quelques pas de lui, un lot de marchandises dont la provenance fut vite expliquée.

St-Amour fut conduit au poste, après avoir été pansé.

Le propriétaire du magasin a parfaitement reconnu les marchandises trouvées en la possession de St-Amour.

IL NE PEUT SURVIVRE

WILFRID RAYMOND SUCCOMBE A SES BLESSURES.

Wilfrid Raymond, électricien, qui fit une chute du haut d'un poteau sur la rue St-Paul, samedi dernier, est mort à l'hôpital Notre-Dame, hier midi, des suites des blessures qu'il s'était infligées dans sa chute.

Wilfrid Raymond demeurait au No 1171 rue Chabot.

POUR ARRETER LE SANG — d'une coupure, d'une écorchure, ou d'une blessure, appliquez une pincée de **Poudre ELINGKOT** effet immédiat. 25c la boîte Dans toutes les pharmacies.

DECES

CARRIERE. — A Montréal, le 23 juin 1913, à l'âge de 43 ans et 8 mois, est décédé Rosema Carrière, née Hurteau.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 25 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 75 rue Mont-Royal Ouest, à 8 h 1/2 heures, pour se rendre à l'église du St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 69-2-D

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU

Dr G. ARCHAMBAULT

Heures : 9-10 a.m. TEL. EST 3953

Bureau : 7-9 p.m. 377 rue ST-DENIS

Les DENTISTES GENDREAU

ont transporté leurs bureaux

Au No 535 rue St-Denis

Tél. Bell Est 2916.

NOS DENTS sont traitées par les méthodes les plus modernes. INSTITUT DENTAIRES FRANCO-AMERICAIN (Incorporé). 162 rue St-Denis, Montréal.

The Harbour Hotel Company LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant.

Liquores et Cigares de 1er choix. 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est, 4816, Montréal. 302-D

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur titre, 2ème et 3ème hypothèque et Achats des Bains de prix de vente. S'adresser à A. JETTÉ & CIE, Edifice du Crédit-Poncier, 8, rue St-Jacques.

Chambre 10, Montréal. Tél. Mais 7097.

A nos Abonnés

Nos abonnés qui prennent leurs demeures d'été sont priés de nous faire parvenir leurs nouvelles adresses afin de leur expédier le "Canada" aussi à bonne heure que possible.

A ceux qui seront en villégiature sur les bords du lac St-Louis ou aux environs de Vaudreuil nous pouvons leur faire parvenir le "Canada" dès 7 heures du matin.

AVIS

Les résidents de Lachine qui désirent lire le "Canada" peuvent se le procurer tous les matins aux endroits suivants :

- T. DEMARIS,**
Coin Notre-Dame et 12e Ave
- Mlle BELANGER,**
Coin 15e Ave et Notre-Dame
- J. CHARRON,**
212 St-Louis.
- A. BEAUDOIN,**
62 — 18e Ave.
- A. ROBERT,**
273 St-Joseph.
- J. A. RABEAU,**
217B St-Joseph.